



JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

413



SOMMAIRE

Addendum

Avis d'appel à concurrence

Procès-verbal d'ouverture

Procès-verbal d'attribution

Avis d'attribution définitive



Parution du 21 octobre 2024



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

Addendum



REPUBLIQUE DU BENIN

REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DU ZOU

COMMUNE DE BOHICON



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE CENTRALE
DU MARCHE, CARREFOUR DAKO ET DE LA RESIDENCE DU
MAIRE.**

ADDENDUM N° 1

Référence PPM : *T_DST_97151*

Autorité contractante : Commune de Bohicon

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation Budgétaire : 231316/2111/231312



OCTOBRE 2024

ADDENDUM N° 1

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA GARE ROUTIERE CENTRALE DU MARCHÉ, CARREFOUR DAKO ET DE LA RESIDENCE DU MAIRE

Le présent addendum modifie le dossier d'appel d'offres (DAO) conformément au tableau ci-après:

SECTION 0: AVIS D'APPEL D'OFFRES	
Considérer plutôt	Au lieu de
<p>Point 9 : Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Mairie de Bohicon, au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Bohicon sis au premier étage du guichet unique, dernière porte à droite dans le couloir, au plus tard le... <u>24/10/2024</u> à... 10 Heures 00 minutes (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés</p>	<p>Point 9 : Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Mairie de Bohicon, au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Bohicon sis au premier étage du guichet unique, dernière porte à droite dans le couloir, au plus tard le... <u>17/10/2024</u> à... 10 Heures 00 minutes (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés</p>
DANS LES FORMULAIRES DE SOUMISSION	
Considérer plutôt	Au lieu de
<p>◆ BPU: SITE 2: LIGNE 306: Béton armé dosé à 350kg/m³ pour poutre ; SITE 3: Supprimer les lignes 900 et 901 ; DQE SITE 2: LIGNE 306: Béton armé dosé à 350kg/m³ pour poutre ;</p>	<p>◆ BPU: SITE 2: LIGNE 306: Béton armé dosé à 35kg/m³ pour poutre ; SITE 3: Ligne 900 : AUTRES TRAVAUX; Ligne 901 : Mise en place de haie de séparation ◆ DQE SITE 2: LIGNE 306: Béton armé dosé à 35kg/m³ pour poutre</p>
DANS LES CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)	
<p>Considérer plutôt les spécifications techniques revues du DAO</p>	<p>Au lieu des spécifications techniques initiales du DAO</p>

Bohicon, le 21/10/2024





Rubrique

Avis d'appel à concurrence



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : étude de faisabilité, d'avant-projet détaillé, élaboration du dossier d'appel d'offre des travaux pour la reconstruction des marchés à bétails de Doguè et Kprèkètè et étude technique pour la construction de petit marché Bassila et étude de faisabilité, élaboration du dossier d'appel d'offres pour l'assainissement et le pavage des rues de l'arrondissement de Bassila et de Manigri

Objet : Recrutement d'un cabinet pour l'étude de faisabilité, d'avant-projet détaillé, l'élaboration du dossier d'appel d'offre des travaux pour la reconstruction des marchés à bétails de Doguè et Kprèkètè et pour l'étude technique pour la construction de petit marché Bassila et pour l'étude de faisabilité, élaboration du dossier d'appel d'offres pour l'assainissement et le pavage des rues de l'arrondissement de Bassila et de Manigri

BON A LANCER
CCMP - BAS

Référence du marché : *PI_RST_88408*

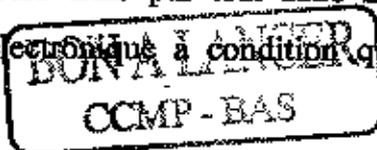
Avis N°671/ *102* / *PI_RST_88408/2024/MB/PRMP/SP-PRMP*

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bassila publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 21 mars 2024.
2. La mairie de Bassila, a obtenu dans le cadre de son budget primitive exercice 2024, des ressources du fonds d'appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer les projets de développement des infrastructures marchandes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un cabinet pour l'étude de faisabilité, d'avant-projet détaillé, l'élaboration du dossier d'appel d'offre des travaux pour la reconstruction des marchés à bétails de Doguè et Kprèkètè et pour l'étude technique pour la construction de petit marché Bassila et pour l'étude de faisabilité, élaboration du dossier d'appel d'offres pour l'assainissement et le pavage des rues de l'arrondissement de Bassila et de Manigri
3. Les prestations comprennent la réalisation des études de faisabilité, l'élaboration des Avant projets détaillés et des dossiers d'appels d'offres et sont répartis en trois (03) lots à savoir :
 - lot 1 : études de faisabilité, avant-projet détaillé et élaboration du DAO pour la reconstruction du marché à bétail de Doguè et de Kprèkètè ;
 - lot 2 : études techniques pour la construction du petit marché de Bassila ;
 - lot 3 : étude de faisabilité, élaboration du dossier d'appel d'offres pour l'assainissement et le pavage des rues dans les arrondissements de Bassila et de Manigri ;

NB : un soumissionnaire peut postuler à un ou l'ensemble des (03) trois lots mais ne pourra être attributaire de plus d'un (01) lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de cinq (05) mois pour chaque lot.
 5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 6. Les critères demandés seront appréciés à travers les ~~preuves~~ **preuves énumérées dans** le tableau des critères de sélection. 
 7. Une liste des candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08))] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
 8. Les candidats présélectionnés et classé 1^{er} pour chaque lot seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **sélection fondée sur la qualité et le cout (SFQC)**.
 9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
 10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après : voir les termes de références (TDRs) pour les informations détaillées
 11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 ; email : pmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance de l'avis à manifestation d'intérêt aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi à partir de mardi 22 Octobre 2024**
- Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du *mar. di. 22*..... octobre 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07; email : pmp2021bslgmail.com; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principal**; sis dans enceinte de la mairie de Bassila, tél. : 97 63 39 03. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.



Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

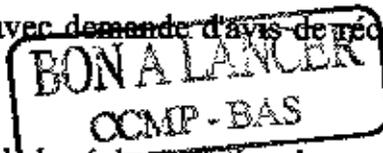
13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : salle de conference de la mairie de Bassila, au plus tard le *Jeu. di. 31. Octobre* 2024 à 10 heures 00 mn. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux dates et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de conference de la mairie de Bassila, sise dans enceinte de la mairie de Bassila, le *Jeu. di. 31. Octobre* 2024 à 10 heures 30 mn.

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de

manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.



Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

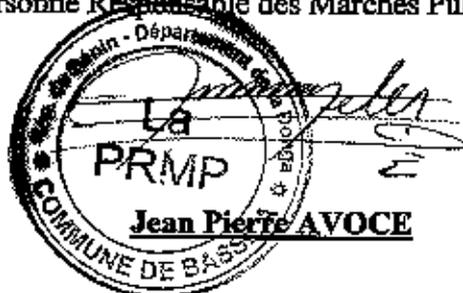
Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Bassila, le 17..... octobre 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,





Avis d'Appel d'offres ouvert 2024-001/UGP-CCT/PCTL2/UEMOA/DDC/CCT Dendi Ganda

*Pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Gaya-Dolé Kaina
(32,300+1,800 km)*

PROGRAMME DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE LOCALE (PCTL) PHASE 2

Source de financement : Commission de l'UEMOA / Coopération Suisse

1. *Le Conseil des Collectivités territoriales de l'UEMOA (CCT-UEMOA), a obtenu, à travers le Programme de Coopération Transfrontalière Locale phase 2, un financement de la Commission de l'UEMOA et de la Coopération Suisse pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste Gaya – Dolé Kaina (32,300 + 1,800 km), dans les communes de Gaya, Tounouga et Kamba (Niger, Nigéria).*

Les travaux sont scindés en trois (03) lots distincts :

Lot 1 : travaux de réhabilitation de piste Gaya – Dolé Kaina (32,300 + 1,800 km)/ PK0+00 – PK15+00 ;

Lot 2 : travaux de réhabilitation de piste Gaya – Dolé Kaina (32,300 + 1,800 km)/ PK15+00 – PK32+300 ;

Lot 3 : travaux de réhabilitation de piste Gaya – Dolé Kaina (32,300 + 1,800 km)/ PK32+300 – PK34+100.

N.B : Aucun Candidat ne saurait être attributaire de plus d'un Lot.

2. *Le Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA (CCT-UEMOA) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de réhabilitation des pistes (construction des dalots, radiers, murettes, digue, rechargement).*
3. *Le délai d'exécution est de quatre (04) mois pour les lots 1 et 2 et trois (03) mois pour le lot 3.*
4. *La passation du Marché sera effectuée par Appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions du manuel de procédures de gestion du Programme de Coopération*

Transfrontalière Locale (PCTL). Pour toutes dispositions non précisées dans le manuel, le Règlement d'exécution n°001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020, relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des organes de l'UEMOA s'applique.

5. Les Candidats intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses suivantes :
 - Après du Secrétariat Permanent du Cadre de Coopération Transfrontalière Dendi Ganda (CCT – Dendi Ganda) sis à Gaya au Niger à l'adresse suivante : Tél : +227 99 23 23 83 / +227 99 89 54 23 / +229 99 89 54 23 Email : mahaman.sm@gmail.com / guidamiga1@gmail.com.
 - Après de l'Unité de Gestion du Programme PCTL/UEMOA situé au Complexe administratif de l'UEMOA, Ouaga 2000, 5ème étage, Bureau : 531, 01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso, Tél. : +226 70 00 55 02/ +226 70 94 16 88
Email : ekondia@uemoa.int / bcqtllemfore@uemoa.int
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de sept millions (7 000 000) FCFA pour les lots 1 et 2 et deux millions (2 000 000) FCFA pour le lot 3.

Toute garantie de soumission non - conforme ou insuffisante entraîne le rejet de l'offre comme étant non – conforme.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès du Secrétariat Permanent du CCT Dendi Ganda sis à Gaya au Niger. La méthode de paiement sera celle en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé au Président du CCT-UEMOA.
9. Les offres devront être soumises en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies en langue française, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF sous pli fermé à Gaya au Niger au sein du secrétariat Permanent du CCT Dendi Ganda, Cité Acajou Rue nord-ouest SONIBANK deuxième (2) virage à droite, troisième portail gris à gauche au plus tard le 19 novembre 2024 à 10h 00 mn TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : sept millions (7 000 000) francs CFA, par lot (pour les lots N°1 et 2) et deux million (2 000 000) francs CFA, pour le lot N°3.
11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des Soumissionnaires (ou de leurs représentants dûment mandatés) qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le mardi 19 novembre 2024 à 10h 30 mn TU à l'adresse suivante : secrétariat Permanent du Cadre de Coopération Transfrontalier Dendi-Ganda.

Dakar le ...16 OCT 2024...

Le Président du CCT-UEMOA

Oumar Ba





AGLO AGENCE POUR LA GESTION
DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

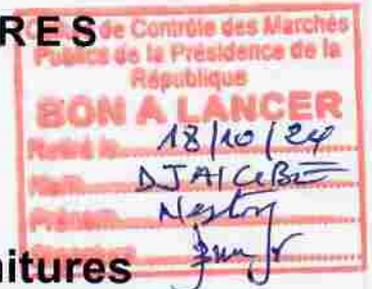
Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778
Les Cocotiers
Cotonou-Bénin



Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la
Logistique des Officiels (AGLO)

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL**

Émis le : 18/10/2024



Passation des marchés de fournitures

Objet : Acquisition de cinq (05) véhicules légers (Camry ou Avensis ou équivalent)
au profit du personnel de l'Etat

Source de financement : BUDGET NATIONAL

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : crédits globaux

Référence SIGMAP : F_CGV_90752



Octobre 2024

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

Objet : Acquisition de cinq (05) véhicules légers (Camry ou Avensis ou équivalent) au profit du personnel de l'Etat

Référence SIGMAP : F_CGV_90752

Avis n° : Avis d'appel d'offres N°2024-~~014~~/PR/AGLO/PRMP/A-PRMP

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

- 1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08/08/2024, version N°04.
- 2- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition de cinq (05) véhicules légers (Camry ou Avensis ou équivalent) au profit du personnel de l'Etat
- 1- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique de cinq (05) véhicules légers (Camry ou Avensis) au profit du personnel de l'Etat. « *Les variantes ne sont pas prises en considération* ».
- 2- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 3- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Codjovi Robert KPANGON, PRMP/Intérim AGLO Tél : 95 05 75 75 et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse suivante : "*Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, téléphone : +229 21 30 32 19, de 08 heures à 12heures 30 les matins et 14heures à 17heures 30 les après-midis* ».



- 4- Le délai de livraison est de trois (3) mois au plus tôt et de quatre (4) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les prestations conformément aux dispositions de l'IC 32.3 (d) et de la « liste des fournitures et calendrier de livraison ».

Les offres proposant des délais de livraison au-delà de quatre (4) mois seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

- 5- Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

a1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur en cours de validité ;
- avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (5) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours, au moins deux (2) marchés similaires de livraison de véhicules automobiles neufs d'un montant minimum de cent douze millions cinq cent mille (112 500 000) francs CFA chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties de contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droits privés ».

a2) exigences financières

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur d'un montant égal à soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA, justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin ;

- b) Avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent soixante-sept millions cinq cent mille (167 500 000) francs CFA justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2**

c) Pour les entreprises naissantes :

b1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur en cours de validité ;

- ✓ disposer d'un personnel d'encadrement à effectuer à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

b2) exigences financières

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur d'un montant égal à soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA, justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin ;
- produire une assurance de risques professionnels d'un montant de cent soixante-cinq millions (165 000 000) francs CFA ;
- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 21/10/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la haie-vivre, téléphone : +229 21 30 32 19. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.amp.bj ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

- 7- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive au plus tard le 13/11/2024 à 10 heures, heure locale (GMT +1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
- 8- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.amp.bj

plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, le même jour de dépôt des offres le 13.11. 2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1).

- 9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
- 10- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 21.10. 2024

La Personne responsable des marchés publics,



Robert KPANGON
Robert KPANGON
PRMP/Interim





AGLO AGENCE POUR LA GESTION
DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 - Lot 20 - Villa 778
Les Cocotiers
Cotonou-Bénin



Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la
Logistique des Officiels (AGLO)



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Émis le : 18/10/2024

Passation des marchés de fournitures

Objet : Acquisition de cinq (05) véhicules Prado ou équivalent au profit de diverses structures de l'Etat

Source de financement : BUDGET NATIONAL

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : crédits globaux

Référence SIGMAP : F_CGV_93494

Octobre 2024

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

Objet : de cinq (05) véhicules Prado équivalent au profit de diverses structures de l'Etat

Référence SIGMAP : F_CGV_93494

Avis n° : Avis d'appel d'offres N°2024 -015/PR/AGLO/PRMP/A-PRMP

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)



- 1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08/08/2024, version N°04.
- 2- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de cinq (05) véhicules Prado équivalent au profit du personnel de l'Etat
- 3- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique cinq (05) véhicules Prado équivalent au profit du personnel de l'Etat. « *Les variantes ne sont pas prises en considération* ».
- 4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Codjovi Robert KPANGON, PRMP/Intérim AGLO Tél : 95 05 75 75 et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse suivante : "Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, téléphone : +229 21 30 32 19, de 08 heures à 12heures 30 les matins et 14heures à 17heures 30 les après-midis ».

- 6- Le délai de livraison est de trois (3) mois au plus tôt et de quatre (4) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les prestations conformément aux dispositions de l'IC 32.3 (d) et de la « liste des fournitures et calendrier de livraison ».

Les offres proposant des délais de livraison au-delà de quatre (4) mois seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

- 7- Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

a1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur en cours de validité ;
- avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (5) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours, au moins deux (2) marchés similaires de livraison de véhicules automobiles neufs d'un montant minimum de cent soixante-huit millions sept cent cinquante mille (168 750 000) francs CFA chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties de contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droits privés ».

a2) exigences financières

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur d'un montant égal à cent douze millions cinq cent mille (112 500 000) FCFA, justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin ;

- b) Avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à deux cent quatre-vingt et un millions deux cent cinquante mille (281 250 000) francs CFA justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2**

c) Pour les entreprises naissantes :

b1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur en cours de validité ;



- ✓ disposer d'un personnel d'encadrement à effectuer à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

b2) exigences financières

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur d'un montant égal à cent douze millions cinq cent mille (112 500 000) FCFA, justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin ;
- produire une assurance de risques professionnels d'un montant de deux cent quarante-sept millions cinq cent mille (247 500 000) francs CFA ;
- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 21.10.2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la haie-vivre, téléphone : +229 21 30 32 19. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web www.armp.bj ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

- 9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive au plus tard le 14.11.2024 à 10 heures, heure locale (GMT +1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
- 10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, le même jour de dépôt des offres le 14 / 11 / 2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1).

- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
- 12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 21 / 10 / 2024

La Personne responsable des marchés publics,



[Signature]
Codjovi Robert KPANGON
PRMP/Interim



AGLO AGENCE POUR LA GESTION
DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 - Lot 20 - Villa 778
Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la
Logistique des Officiels (AGLO)

MARCHE DE FOURNITURES

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL**

Émis le : 18/10/2024

Pour la fourniture de : Acquisition de huit (08) bus dont deux (02) de 15 places au profit de l'ANCB, deux (02) de 30 places au profit de la FSS, un (01) de 30 places au profit de CUEP, un (01) de 30 places au profit de la DGML et deux (02) bus de 50 places au profit du Ministère de la Santé.

Appel d'offres N° Référence SIGMAP : F_CGV_97479

Source de financement : BUDGET NATIONAL
(Budget des structures bénéficiaires)

NOTIFIÉ AU
Cotonou, le 18/10/2024
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 010002000491207001000000 6 0000 6391

Direction Nationale de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER
Date le: 18/10/2024
Nom: D. A. ARCEBE
Prénom: Nestor
Signature: [Signature]

Octobre 2024

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS
[Signature]
Chérifatou ALI YERIMA

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

Objet : Acquisition de huit (08) bus dont deux (02) de 15 places au profit de l'ANCB, deux (02) de 30 places au profit de la FSS, un (01) de 30 places au profit de CUEP, un (01) de 30 places au profit de la DGML et deux (02) bus de 50 places au profit du Ministère de la Santé.

Référence SIGMAP : F_CGV_97479

Avis n° : Avis d'appel d'offres ouvert national N°2024-016/PR/AGLO/PRMP/A-PRMP

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

- 1- Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08/08/2024, version N°04.
- 2- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer les activités, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de huit (08) bus dont deux (02) de 15 places au profit de l'ANCB, deux (02) de 30 places au profit de la FSS, un (01) de 30 places au profit de CUEP, un (01) de 30 places au profit de la DGML et deux (02) bus de 50 places au profit du Ministère de la Santé.
- 3- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en trois (03) lots des bus répartis comme suit :
 - * deux (02) de 15 places au profit de l'ANCB (lot 1) ;
 - * deux (02) de 30 places au profit de la FSS, un (01) de 30 places au profit de CUEP, un (01) de 30 places au profit de la DGML (lot 2) ; et
 - * deux (02) bus de 50 places au profit du Ministère de la Santé (lot 3).

« Les variantes ne seront pas prises en considération ».

Un candidat peut soumissionner à tous les (03) trois lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots dès lors qu'il satisfait aux critères de qualifications requis pour lesdits lots. Les marchés seront attribués selon la combinaison la plus avantageuse pour l'Autorité contractante. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

BON A LANCER

- 4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Cadjovi Robert KPANGON, PRMP/Intérim AGLO Tél : +229 95 05 75 75 courriel : aglo.prmp@presidence.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse suivante : "Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, téléphone : +229 21 30 32 19, de 08 heures à 12heures 30 les matins et 14heures à 17heures 30 les après-midis, heure locale (GMT+1)».
- 6- **Le délai de livraison est de 03 mois au plus tôt et de 04 mois au plus tard** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer les prestations conformément aux dispositions de l'IC 32.3 (d) et de la liste des fournitures et calendrier de livraison pour chacun des trois lots.
- Toutefois, tout délai compris entre trois (03) mois et quatre (04) mois fera l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation.
- Les offres proposant des délais de livraison au-delà de 04 mois seront considérées comme non conformes et seront rejetées.
- 7- Les exigences en matière de qualification sont :
- a) Pour les anciennes entreprises :**
- a1) Capacité technique et expériences :**
- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur en cours de validité ;
 - « avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires de livraison de véhicules automobiles neufs d'un montant minimum de trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) francs CFA chacun pour le lot 1, cent trente-cinq millions six cent mille (135 600 000) francs CFA chacun pour le lot 2 et cent soixante-treize millions deux cent cinquante mille (173 250 000) francs CFA chacun pour le lot 3, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ».



- Disposer dans les villes de Cotonou, d'Abomey, Dassa-Zoumè, Parakou et Natitingou, d'un garage ou être en partenariat avec un garage agréé par la DGML pour le service après-vente sur douze (12) mois la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (la vidange à 2500 km, le changement de filtres à 5000 km.

a2) exigences financières

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA pour le lot 1, quatre-vingt-dix millions quatre cent mille (90 400 000) francs CFA pour le lot 2 et cent quinze millions cinq cent mille (115 500 000) francs CFA pour le lot 3 justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin.
- Avoir réalisé au cours des 03 dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à soixante-deux millions cinq cent mille (62 500 000) francs CFA pour le lot 1, deux cent vingt-six millions (226 000 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent quatre-vingt-huit millions sept cent cinquante mille (288 750 000) francs CFA justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB : Les critères de capacité financière sont cumulatifs

b) Pour les entreprises naissantes :

b1) Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des véhicules neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte d'importateur en cours de validité ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement à effectuer à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section Ce Critère d'évaluation et de qualification.
- Disposer dans les villes de Cotonou, d'Abomey et Parakou d'un garage agréé par la DGML ou être en partenariat avec un garage pour le service après-vente sur douze (12) mois la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (la vidange à 2500 km, le changement de filtres à 5000 km.

b2) exigences financières

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA pour le lot 1, quatre-vingt-dix millions quatre cent mille (90 400 000) francs CFA pour le lot 2 et cent quinze millions cinq cent mille (115 500 000) francs CFA pour le lot 3 justifiés par des attestations d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ou ayant une correspondance au Bénin ;

BON A LANCER

- Produire une attestation d'assurance de risques professionnels de montant cinquante-cinq millions (55 000 000) Francs CFA pour le lot 1, cent quatre-vingt-dix-huit millions huit cent quatre-vingt mille (198 880 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent cinquante-quatre millions cent mille (254 100 000) francs CFA pour le lot 3 ;
- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore 03 ans d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 21.10.2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la haie-vivre, téléphone : +229 21 30 32 19.* Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

- 9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive** au plus tard le 15.11.2024 à 10 heures, heure locale (GMT +1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
- 10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après *Salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive*, le même jour de dépôt des offres le 15.11.2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1).
- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1, un million huit cent huit mille (1 808 000) francs CFA pour le lot 2 et deux millions trois cent dix mille (2 310 000) francs CFA

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj



Section 0. Avis d'Appel d'Offres

pour le lot 3. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

- 12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
- 13- Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le *21...10...* / 2024

La Personne responsable des marchés publics,



[Signature]
Godjovi Robert KPANGON
PRMP/Interim

BON A LANCER

Section 0 : Avis d'Appel d'Offres International

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES DE PORTO-NOVO, SEME PODJI, ABOMEY-CALAVI, OUIDAH, ABOMEY BOHICON, NATITINGOU ET NATITINGOU (PAPVS)

N° 015.../2024/SIRAT/PRMP/DP AUA/Coord PAPVS/SPM du 22...octobre... 2024

Date : ...22...octobre...2024.

Pays : Bénin

Nom du projet : Travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans la ville de Natitingou

Maitre d'Ouvrage : Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT)

Référence du prêt : FI N° 96209 Serapis N°2022-0950 du 29 Décembre 2023

Référence de l'AOI : T_PAPVS 1_92211

BON A LANCER

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à la version 6 du Plan de Passation des Marchés Publics publié sur le portail des marchés publics (www.marchés-publics.bj), le 10 juillet 2024.
2. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement partiel du **PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRES (PAPVS)**, et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer des paiements prévus au titre du marché de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans la ville de NATITINGOU.
3. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) invite par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement des voies connexes dans la ville de Natitingou au Bénin. Ces travaux sont regroupés en un (01) lot unique ayant les caractéristiques suivantes :

Lot PAPVS-NATI-BEI

- Collecteurs : construction de collecteurs d'eaux pluviales d'un linéaire total de 13 780,456 mètres
- Voirie : aménagement et construction de voirie de service pour un linéaire total de 6 663.611 mètres
- Infrastructures sociocommunautaires : *réalisation de 2 500 mètres linéaires de murs de clôture ; réalisation de 3 postes d'eau autonomes y compris tous les accessoires ; construction d'un ensemble de 5 blocs de latrines à quatre compartiments ; construction d'un ensemble de 2 modules de "trois salles de classes + bureau et magasin y compris les équipements mobiliers".*

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. Le délai d'exécution des travaux est de vingt-quatre (24) mois.

Ce délai est non compris le délai de mobilisation de soixante (60) jours et court à compter de la date de démarrage notifiée à l'Entrepreneur par ordre de service.

5. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « **Guide de passation des marchés pour projets financés par la Banque Européenne d'Investissement juillet 2024** », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) ;
 - Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen des bilans certifiés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) de montant au moins égal à : trente milliards (30 000 000 000) de francs CFA
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée par l'Autorité Contractante, d'un montant au moins égal à Quatre milliards (4 000 000 000) francs CFA
« Justifier les capacités financières par l'attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ».
 - Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, membre d'un groupement, ou sous-traitant, au cours des dix (10) dernières années, comptées à partir de la date limite de dépôt des offres, au moins deux (02) marchés d'aménagement hydraulique lié à des infrastructures routières, urbaines, de drainage d'eau pluvial, d'aménagement de cours d'eau ou de construction de bassins de rétention, d'une valeur minimale de Vingt-deux Milliards (22 000 000 000) francs CFA
« Justifier les références spécifiques par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès- verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, maître d'ouvrage délégué) appuyé-e-s par des pages essentiels des contrats (page de garde + page de signature + page portant le montant en copies simples) ».

Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises nationales.

Tous les soumissionnaires doivent se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

7. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT), et examiner le dossier d'Appel d'Offres aux adresses mentionnées ci-dessous, tous les jours ouvrables, de 08h00 à 12h30 et de 14h à 17h30 (GMT+1), à compter du 23/10/2024.

Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être obtenu par les Soumissionnaires sur demande formulée aux adresses mentionnées ci-dessous à compter du 23/10/2024 sous une des deux (02) formes suivantes :

- soit par retrait en version électronique sous le format PDF sur clé USB (minimum 4 giga) ;
 - soit en manifestant leur intérêt pour le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) par courriel à l'adresse prmp@sirat.bi avec copie à papvs@sirat.bi. Ils se verront transmettre par retour de courriel un lien leur permettant de télécharger le DAO.
8. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23/12/ 2024 à **10 heures (GMT+1)** en deux versions :
- une version papier : un (1) original et une (01) copie **obligatoire** ;
 - une version numérique sur clé USB **obligatoire** (La version numérique devra comprendre les fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du dossier reçu ou téléchargé ainsi que la copie numérisée de l'offre original au format PDF) ;
 - le tout dans une enveloppe unique .
- La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, immédiatement après l'heure limite de dépôt des offres.
9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire d'offres, d'un montant de **Trois cents Millions (300 000 000) francs CFA.**
10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT
 sis dans la von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage – Ville de Cotonou ;
 Étage/Numéro de bureau : 4^{ème} étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union
 Code postal : 04 BP 1109 Cotonou Bénin
 Pays : République du Bénin
 Numéro de téléphone : (+229) 21 30 05 00 / 97 48 70 55
 Courriel : prmp@sirat.bi

BON A LANCER

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 22/10 2024.

La Personne Responsable
des Marchés Publics de la
SIRAT SA,


Salifou MAMAN. -



BON A LANCER



République du BENIN
Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè Cfty



BON A LANCER
CCMP/PR

DOSSIER DE PRESELECTION
POUR LA PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Objet : Sélection d'une agence marketing et sponsoring pour Sèmè Two et Agblangandan, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)

Émis le :

Avis à manifestation d'intérêt N° PL_DSMM_87973

Source de financement : Budget national

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391



Octobre 2024

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers



République du Bénin
 Présidence de la République
 Agence de Développement de Sèmè City



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

BON A LANCER
 CCMP/PR

Projet : Agence de Développement de Sèmè City.

Objet : Sélection d'une agence marketing et sponsoring pour Sèmè Two et Agblangandan, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026)

Référence du marché : PI_DSMM_87973

Avis N° : 039/ADSC/PRMP-DSMM/SP-PRMP/2024 du 21 OCT 2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'une agence marketing et sponsoring pour Sèmè Two et Agblangandan, par accord cadre à bon de commande sur trois (03) ans (2024 à 2026).

Il s'agit du recrutement d'une agence de communication intégrée qui détiend en son sein l'ensemble des métiers de la communication : relations publiques, communication institutionnelle, marketing digital,...

3. Les prestations à réaliser visent à :
 - augmenter la notoriété du SCOP et du site d'Agblangandan (Sèmè Three) et de leurs activités et services ;
 - développer l'attractivité du SCOP à Cotonou en tant que parc d'innovation ouvert à tous et du site d'Agblangandan (Sèmè Four) en tant que centre communautaire de référence pour les jeunes de 8 à 18 ans ;
 - démontrer et promouvoir par les résultats d'impact le succès des deux sites ;
 - attirer de nouveaux talents ;
 - développer et animer une communauté engagée ;
 - promouvoir l'innovation et la créativité ;
 - maximiser l'impact social et économique.
4. Le délai de réalisation annuel de la mission est de douze (12) mois. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre mono attributaire d'une durée de trois (03) ans

avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs de durée d'exécution d'un (1) an sur l'ensemble de sa période de couverture conformément à l'article 41 de la Loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 5 à 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats *au moins cinq (05) et au plus huit (08)* présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux (02) candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

**BON A LANCER
CCMP/PR**

gf

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	Être une agence spécialisée dans le domaine de la communication et/ou du marketing : 10 pts Non inscription au RCCM ou statuts : 0 pt	Inscription du domaine sur le RCCM ou les statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023)	25	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes (ceux qui ont au moins 3 années d'existence) Avoir réalisé au moins trois (03) expériences prouvées dans le domaine de la communication globale et du marketing : 8,33 points par mission prouvée) soit 25 points pour les 3 missions prouvées. • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Le Chef de mission doit avoir réalisé au moins trois (03) expériences prouvées dans le domaine de la communication globale et du marketing : 8,33 points par mission prouvée) soit 25 points pour les 3 missions prouvées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets/firmes Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, attestation de bonne exécution (ou autres pièces tenant lieu) appuyées dans un cas ou dans un autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples). • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves des expériences professionnelles du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).

**BON A LANCER
CCMP/IPR**

<p>3. expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023)</p>	50	<p>• Pour les anciens cabinets/firmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé au moins une mission de communication couvrant deux thématiques parmi la formation, l'entrepreneuriat et de l'innovation (10 points pour la mission prouvée) - Avoir exécuté au moins deux missions en marketing digital (10 points pour une mission prouvée) - Avoir exécuté au moins deux missions de relation presse (2,5 points par mission prouvée) - Avoir exécuté au moins une mission d'animation de communauté sur les réseaux sociaux (10 points pour la mission prouvée) - Disposer d'une capacité à développer des stratégies créatives, innovantes et adaptées pour la promotion des activités d'un parc d'innovation ou d'un centre communautaire : 5 points pour l'expérience prouvée <p>NB: la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des manifestations se réserve le droit d'apprécier les contenus des portfolios ou exemple de campagnes créatives communiqués</p>	<p>• Pour les anciens cabinets/firmes</p> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, attestation de bonne exécution (ou autres pièces tenant lieu) appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <p>Expérience à prouver par un portfolio ou exemple de campagne créative ou une attestation d'un client ou toute autre moyen tenant lieu NB : les portfolio (les dossiers de campagnes publicitaires réalisées, les vidéos promotionnelles, les stratégies de médias sociaux, les identités visuelles, les dossiers de presse, la démarche créative) requis sont portés par les supports tels que les supports physiques, les liens des sites web, les</p>
--	----	--	--

**BONALANCIEN
CCMP/PR**

[Signature]

		<p>par le soumissionnaire. Dans le cas où les contenus ne satisfont pas l'attente de la COE, la note ne sera pas accordée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Le chef de mission devrait avoir exécuté : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir réalisé au moins une mission de communication couvrant deux thématiques parmi la formation, l'entrepreneuriat et de l'innovation (10 points pour la mission prouvée) - Avoir exécuté au moins deux missions en marketing digital (10 points pour une mission prouvée) - Avoir exécuté au moins deux missions de relation presse (2,5 points par mission prouvée) - Avoir exécuté au moins une mission d'animation de communauté sur les réseaux sociaux (10 points pour la mission prouvée) 	<p>présentations sur clé USB ou en ligne via un lien direct accessible ou tout autre supports pertinents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves des expériences professionnelles du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifiées par des copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait, les procès-verbaux de réception ou de validation des livrables (pour chacune des expériences) appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples).
--	--	---	--

**BON A LANCER
CCMP/PR**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
<p style="text-align: center; color: blue; font-weight: bold; border: 1px solid blue; padding: 5px; transform: rotate(-15deg); display: inline-block;">BON A LANCER CCMP/PR</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une capacité à développer des stratégies créatives, innovantes et adaptées pour la promotion des activités d'un parc d'innovation ou d'un centre communautaire : 5 points pour l'expérience prouvée <p><i>NB : la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des manifestations se réserve le droit d'apprécier les contenus des portfolios ou exemple de campagnes créatives communiqués par le soumissionnaire. Dans le cas où les contenus ne satisfont pas l'attente de la COE, la note ne sera pas accordée.</i></p>	<p>Expérience à prouver par un portfolio ou exemple de campagne créative et une attestation d'un client ou tout autre moyen tenant lieu</p> <p><i>NB : les portfolio (les dossiers de campagnes publicitaires réalisées, les vidéos promotionnelles, les stratégies de médias sociaux, les identités visuelles, les dossiers de presse, la démarche créative) requis sont portés par les supports tels que les supports physiques, les liens des sites web, les présentations sur clé USB ou en ligne via un lien drive accessible ou tout autre supports pertinents.</i></p>
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation technique du cabinet : 2,5 points - Organisation managériale du cabinet : 2,5 points 	Note de présentation du Cabinet/Time y compris son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission :	10	<ul style="list-style-type: none"> - Liste du personnel : 1 point - Diplôme du chef de projet/responsable de communication : 3 points 	Liste du personnel et copie simple des diplômes

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
<ul style="list-style-type: none"> - Un (01) expert en marketing digital/Community Manager titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 minimum en marketing digital, communication, ou un domaine connexe. Minimum 3 à 5 ans d'expérience en marketing digital et gestion de communautés en ligne, - Un (01) concepteur rédacteur/Content Creator titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 minimum en communication, journalisme, lettres, marketing, ou un domaine connexe. Minimum 3 à 5 ans d'expérience en rédaction et création de contenu, - Un (01) designer graphique polyvalent titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 minimum en design graphique, communication visuelle, ou un domaine connexe. Minimum 3 à 5 ans d'expérience en design graphique. 		<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de l'expert en marketing digital / Community Manager : 2 points - Diplôme du concepteur rédacteur/ Content Creator : 2 points - Diplôme du designer graphique polyvalent : 2 pts 	
TOTAL	100		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 65 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié. On entend par mission spécifique, les missions prouvées en communication stratégique, marketing opérationnel et animation de communauté.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire : E-mail : sc.pmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMÉHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou. Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale)/ou sur le site



web : www.semecity.bi

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 22.01.2024, tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale). Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat permanent des marchés publics à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à Djomihountin, Immeuble Sèmè One à Cotonou**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.semecity.bi ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SEME ONE Cotonou au plus tard le 07.11.2024 à 10 heures précises, heure locale. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt en versions physique et électronique seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City le 07.11.2024 à 10 heures 30 minutes heure locale.**

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.



La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Colonou le ... 21 ... 2024


Mondoukpe H. FADONUGBO
PRMP/ADSC

**BON A LANCER
CCMP/PR**

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

[Signature et cache] du responsable/représentant habilité du cabinet/firme

¹ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
(SERVICES CONSULTANTS)

AMI N° BJ-WACA -387534-CS-CQS

Projet d'Investissement, de la Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest
(WACA ResIP) Bénin

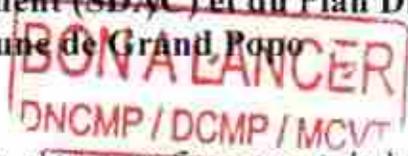
Financement : Banque mondiale

N° de CREDIT : IDA DON N°847-BJ

Réf° SIGMAP : PI_UIGP/WACA_96367



Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement (SDAC) et du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la commune de Grand Popo



- 1- Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Investissement de la Résilience des Zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA RésIP Bénin) et a l'intention d'effectuer les paiements autorisés pour des Services de Consultant.
- 2- Les Services de Consultants (« les Services ») concernent principalement dotation de la Commune de Grand-Popo d'un Schéma Directeur d'Aménagement du territoire intégrant les grands enjeux de développement de la Commune et d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) couvrant les arrondissements de Grand-Popo et de d'Agoué.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Faire l'état des lieux sur la dynamique de l'occupation des terres dans la commune de Grand-Popo en lien avec les orientations du SDAC 2012-2025 ;
- Interpréter les images satellitaires et établir la cartographie de l'occupation actuelle du territoire communal à une échelle appropriée (au 50 millièmes) et, le cas échéant, au moins au 15 millièmes pour pouvoir générer les limites des arrondissements et des grandes localités de la Commune)
- Mener des concertations et des diagnostics participatifs auprès des acteurs à différents niveaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du SDAC et du PDU en tenant compte des priorités définies par la Commune en ce qui concerne les Objectifs de Développement Durable (ODD) ;



- Appréhender les potentialités et les contraintes de développement au niveau de la Commune ;
- Collecter les données de base sur l'occupation et l'affectation des sols ;
- Identifier, évaluer et hiérarchiser les préoccupations et les besoins de la Commune à travers des diagnostics participatifs pour déterminer la vision, les orientations et les grands axes d'aménagement et fixer de manière concertée les programmes d'affectation des sols ;
- Définir de façon participative des règles d'occupation des sols et des codes de conduite pour une bonne gestion du foncier communal, en respect de la politique nationale d'aménagement du territoire qui intègre les préoccupations telles que la transhumance, les risques sur le climat et les catastrophes naturelles, etc ;
- Analyser les évolutions démographique et spatiale selon les tendances spontanées et les tendances contrôlées ou aménagées, afin de conduire le Conseil Communal à décider des principales orientations stratégiques, des axes de développement et, surtout à définir des vocations des espaces du territoire communal pour recevoir les évolutions contrôlables ou non du futur ;
- Proposer pour les arrondissements de Grand-Popo et d'Agoué une planification plus opérationnelle des unités fonctionnelles comme les habitations, le commerce, le transport, la protection de l'environnement, les loisirs etc ;
- Proposer un plan d'action indiquant les étapes de mise en œuvre et un cadre de suivi-évaluation du SDAC et du PDU.

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

- 3- Les Termes des Références contenant les mandats détaillés de la mission sont joints à cet avis à manifestation d'intérêt. Ils peuvent être obtenus à l'adresse suivante : **Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) du secteur de l'environnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) Bureau sis à Cotonou, COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, ou à l'adresse mail : uigpwaca.infos@gouv.bj, Tél : (00229) 99 99 06 08.**
- 4- Le Ministère du Cadre de Vie et des Transport, en charge du Développement Durable (MCVT) invite les Consultants (firmes) éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services. Les Consultants (firmes) intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente requise pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra:
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission,
 - un dossier de présentation du bureau comprenant au minimum le registre de commerce ou les statuts du Consultant (firme), le détail des domaines d'intervention du Consultant (firme), l'organisation technique et managériale du consultant (firme),
 - les références professionnelles (expériences de la firme) accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution.

Les critères de présélection sont les suivants :

Expérience Générale : Nature des activités du consultant (firme) et nombre d'années d'expérience

En rapport à ce critère, les Consultants (firmes) doivent fournir les documents (avec preuve) indiquant l'année de création de leur structure et les missions réalisées dans leur domaine d'activités. Les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par un Maître d'Ouvrage et accompagnées des copies de contrats seront requises.

- **Nature des activités du consultant** : le consultant doit avoir dans son domaine d'activité, la réalisation des études d'urbanisme.
- **Nombre d'année d'expérience du consultant (firme)** : le consultant doit avoir 10 ans d'expérience dans le domaine des études (de janvier 2014 à 2024)
- **Expérience spécifique : Qualifications du Consultant (firme) dans le domaine des prestations similaires à l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement ou de plans directeurs d'urbanisme**: Avoir réalisé au moins trois (03) missions relatives à l'élaboration de SDAC ou de PDU au cours des 10 dernières années (janvier 2014 à 2024) :

Les attestations de bonne fin d'exécution délivrées par un Maître d'Ouvrage et accompagnées des copies de contrats seront requises.

- **Organisation technique et managériale** : Le consultant doit avoir une organisation technique et managériale acceptable pour la mission. A cet effet, les Consultants (firmes) doivent fournir une présentation claire de leur organisation technique et managériale (organigramme à l'appui).

NB : En cas d'égalité des consultants au regard des critères ci-dessus, le Consultant (firme) ayant réalisé plus de missions similaires (Elaboration de SDAC ou de PDU au cours des 10 dernières années, soit de janvier 2014 à 2024) sera présélectionné.

- 5- L'attention des Consultants (firmes) intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement sur la passation des marchés publics pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale, juillet 2016, actualisé en ~~Novembre 2017 et Août 2018~~ (« Réglementation »), qui décrit la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.
- 6- Les consultants peuvent s'associer avec d'autres consultants sous ~~forme de groupement~~ de firmes ou d'un Accord de sous-traitance en vue d'un renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat, le cas échéant.
- 7- Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) » décrite aux paragraphes 7.11 et 7.12 du Règlement sur la passation des marchés publics de novembre 2020 (règlement de juillet 2016, actualisé en Novembre 2017 et Août 2018 et Novembre 2020).
- 8- Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 14h à 17h30. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit, en français, portant la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement de consultant pour L'Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement (SDAC) et du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la commune de Grand Popo » à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ou par courrier électronique) **au plus**

tard le 31/10/2024 à 10 heures 00 (Heures Locales : GMT+1) à l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) du secteur de l'environnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) Bureau sis à Cotonou, COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, ou à l'adresse mail : uigpwaca.infos@gouv.bj, Tél : (00229) 99 99 06 08. Les Consultants (firmes) qui désireront déposer des dossiers physiques doivent les faire parvenir sous pli fermé en trois (03) exemplaires dont un original. Les manifestations qui seront envoyées par voie électronique doivent parvenir aux adresses ci-dessous au plus tard le 31/10/2024 à 10 heures 00 (Heure locale : GMT+1).

Les manifestations seront ouvertes le même jour à 10 heures 30 mn dans la salle de réunion de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) située COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE.

Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) du secteur de l'environnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en Charge du Développement Durable (MCVT) Bureau sis à Cotonou, COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, ou à l'adresse mail : uigpwaca.infos@gouv.bj.

Cotonou, le 17/10/2024



Eliassou HAMIDOU SEKO

Le Coordonnateur Général de l'UIGP

Tél: (00229) 99 99 06 08/99 99 06 23

Courriel : uigpwaca.infos@gouv.bj



République du Bénin

Présidence de la République



Agence de Développement de Sèmè City

MARCHÉ DE FOURNITURES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

Émise le : 21 OCT 2024

Objet : Acquisition de machines et de consommables
pour le TechIMA (lots 1 et 2)

Référence de la DRP : F_DPIO_86942

Source de financement : Budget national

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391



Octobre 2024

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers



Demande de Renseignements et de Prix relative à l'acquisition de machines et de consommables pour le TechIMA (lots 1 et 2)

Sommaire

Partie I. Procédures de demande de renseignements et de prix :

Section 0. Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Section I. Règlement particulier de la demande de renseignements et de prix (RPDRP) :

- Sous-section A : Instructions aux candidats (IC)
- Sous-section B : Données particulières de la demande de renseignements et de prix (DPDRP)
- Sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification
- Annexe A - Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

Section II. Formulaires de soumission

Partie III. Marché

Section III. Cahier des clauses environnementales et sociales

Section IV. Formulaires du marché



**PREMIÈRE PARTIE I : PROCÉDURES DE DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

BON A LANCER
CCMP/PR



Demande de Renseignements et de Prix relative à l'acquisition de machines et de consommables pour le TechMA (lots 1 et 2)



République du Bénin
Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City



Section 0 - Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_DPIO_86942



Avis n° : D40/ADSC/PRMP-DPIO/APM/SP-PRMP/2024 du 21 10 2024

Objet : Acquisition de machines et de consommables pour le TechIMA (lots 1 et 2).

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le mardi 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de machines et de consommables pour le TechIMA (lots 1 et 2). Le marché est inscrit dans le Plan de Passation des Marchés de l'Agence sous la référence SIGMAP N° F_DPIO_86942.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des machines et consommables pour le TechIMA.

La présente DRP est en deux (02) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de machines, équipements et consommables au profit du TechIMA;
- Lot 2 : Acquisition de consommables électroniques au profit du TechIMA .

Un candidat a la possibilité de soumissionner à tous les lots et ne peut être attributaire que d'un lot dès lors qu'il remplit les conditions de qualifications requises.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les machines et consommables objet de la présente DRP seront livrés au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), à Sèmè Twa à Cotonou dans un délai de trois (03) mois pour chacun des lots.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ Capacité technique :

- Être une structure spécialisée dans l'un des domaines ci-après et justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure :
 - Lot 1 : fourniture ou installation de machines & équipements électriques ou informatiques ;
 - Lot 2 : fourniture de consommables électroniques.
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant les marchés ci-après définis pour chaque lot, au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année 2024 en cours, et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel :
 - Lot 1 : au moins deux (02) marchés relatifs à l'acquisition et/ou l'installation de machines & équipements électriques ou informatiques dont l'un de montant minimum de **trente-sept millions (37.000.000) Francs CFA HT** ;
 - Lot 2 : au moins deux (02) marchés relatifs à l'acquisition de consommables électroniques dont l'un de montant minimum de **neuf millions (9.000.000) Francs CFA HT**.
- Disposer du personnel clé requis pour l'installation des machines et équipements, conformément aux détails contenus dans le dossier de Demande de Renseignement et de Prix ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur agréé appuyée de la copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour les deux lots (l'autorisation du fabricant n'est pas requise pour les consommables du lot N°1) ;
- Fournir les fiches techniques pour les deux lots (1 et 2) ;
- Fournir la preuve d'un service après-vente (valable pour les deux lots) ;

➤ Capacité financière :

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et/ou de fournitures d'un montant égal au montant ci-après définis par lot, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023). Il s'agit :
 - Lot 1 : quarante-huit millions huit cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-quinze (48.858.795) Francs CFA ;
 - Lot 2 : douze millions trois cent vingt-sept mille six cent quarante-six (12.327.646) francs CFA

Ou



Demande de Renseignement et de Prix relative à l'acquisition de machines et de consommables pour le TechIMA (lots 1 et 2)

- Justifier d'une attestation de banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
 - (i) besoins en financement du marché :
 - **Lot 1** : quatorze millions six cent cinquante-sept mille six cent trente-huit (14.657.638) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatorze (3.698.294) Francs CFA.
 - (ii) besoins en financement pour ce marché et les autres engagements en cours du candidat.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans l'un des domaines ci-après et justifié par le registre de commerce ou les statuts de la structure :
 - **Lot 1** : fourniture ou installation de machines & équipements électriques ou informatiques ;
 - **Lot 2** : fourniture de consommables électroniques.
- Disposer du personnel clé requis pour l'installation des machines et équipements, conformément aux détails contenus dans le dossier de Demande de Renseignement et de Prix ;
- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur agréé appuyée de la copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste concerné pour les deux lots (l'autorisation du fabricant n'est pas requise pour les consommables du lot N°1) ;
- Fournir les fiches techniques pour les deux lots (1 et 2) ;
- Fournir la preuve d'un service après-vente (valable pour les deux lots) ;

➤ **Capacité financière :**

- Fournir une police d'assurance des risques professionnels valide (de la date de soumission jusqu'à l'exécution du marché) pour un montant de :
 - **Lot 1** : quarante-huit millions huit cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-quinze (48.858.795) Francs CFA ;
 - **Lot 2** : douze millions trois cent vingt-sept mille six cent quarante-six (12.327.646) Francs CFA.
- Justifier d'une attestation de banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :



(i) besoins en financement du marché :

- Lot 1 : quatorze millions six cent cinquante-sept mille six cent trente-huit [14.657.638] Francs CFA ;
- Lot 2 : trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-quatorze [3.698.294] Francs CFA.

(ii) besoins en financement pour ce marché et les autres engagements en cours du candidat.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

L'Autorité Contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces fournies. En cas de fausses déclaration ou de production de faux documents, l'offre concernée sera rejetée et l'ARMP sera tenue informée.

5. Le délai d'exécution du marché est de trois (03) mois pour chaque lot.

6. La participation à cette DRP telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire. Email : sc.pmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du 22 OCT 2024. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé-USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le 05 NOV 2024 à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sémé City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le ~~06-11-2024~~ 27-01-2024 à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : quatre cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-huit (488.588) Francs CFA ;
- Lot 2 : cent vingt-trois mille deux cent soixante-seize (123.276) Francs CFA.

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micro petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Cotonou, le

27-01-2024


Mondoukpe H. PADONDUGBO
PRMP/ADSC

BON A LANCER
CCMP/PR



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

**Société Béninoise d'Énergie Électrique
(SBEE)**

**Personne Responsable des Marchés Publics
(PRMP)**

MARCHE DE FOURNITURE

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Dossier d'appel d'offres ouvert international

n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDDSP du 20 mars 2024 et ses addendas n°1
et 2

**Objet : ACQUISITION DE TRANSFORMATEURS DE
DISTRIBUTION H61 AU PROFIT DE LA SBEE**

Source de financement : *Budget Autonome*

Gestion : 2024

Octobre 2024

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDDSP du 20 mars 2024 et ses addendas n°1 et 2 relatif à
l'Acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP /DCMEDDSP du 20 mars 2024 ses addendas n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 17 octobre à 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Énergie Électrique sise à Ganhi, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture du Littoral, 01 BP 123 COTONOU, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal "La Nation", sur le portail web des marchés publics, sur le site web de l'UEMOA et dans le journal des marchés publics. La date limite de remise des offres initialement fixée au 07 mai 2024, a été reportée au 03 septembre 2024 et au 17 octobre 2024 à 10h 00 minute.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de contrôle des marchés publics suivant le procès-verbal n°27-41/DNCMP/DIC/DNCMP-KL/23 du 13 novembre 2023, l'addendum n°1 suivant le procès-verbal n° PV N°16-50/DNCMP/CEA/DCMP-CBDH/2024 du 06 juin 2024 et l'addendum n°2 suivant le procès-verbal n° 25-02/DNCMP/CEA/DCMP-CENA/2024 du 09 septembre 2024. Lesdits addenda ont été publiés dans les mêmes canaux que l'avis d'appel d'offres ouvert international.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°116668/24/SBEE/DG/PRMP/SPPRMP/RPAM/SPM 04 octobre 2024, et à la lettre d'invitation N°116628/24/SBEE/DG/PRMP/SPPRMP/RPAM/SPM du 02 octobre 2024, les personnes dont les noms suivent :

- **Président :** **Elias AMOUZOUN**, Représentant de la PRMP de la SBEE ;
- **Rapporteur :** **Ulrich HOUEDJISSI**, Spécialiste en Passation des Marchés Publics ;
- **Membres :**
 - Monsieur Hospice DAGBA**, Représentant du Directeur Financier et Comptable (DFC) de la SBEE ;
 - Monsieur Abass ADEBI**, Personne Ressource ;
 - Monsieur Livio DJOGBE**, Représentant du Directeur Technique ;

Était également présent :

Monsieur Jérôme MERE, Représentant du Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (C/CCMP) de la SBEE.

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	Elias AMOUZOUN	Représentant PRMP	Avec voix délibérative
	Ulrich HOUEDJISSI	SPM/ PRMP	
	Abass ADEBI	Electricien PRMP	
DCF	Hospice DAGBA	Représentant DCF	
DT	Livio DJOGBE	Représentant DT	
CCMP	Jérôme MÉRÉ	Représentant CCMP	Sans voix délibérative

Aux date et heure limites de dépôt des offres, cent quarante-deux (142) candidats ont retiré le dossier et vingt (20) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	ALBEDO	17/10/2024 08H33	LOKO Steven +225 0173524485 / +225 2722409085	CÔTE D'IVOIRE	Néant
2	XPERT GROUP-NDC GROUP	17/10/2024 08H40	KPONON Aristide 97 37 64 28 / 97 12 22 71	BENIN	
3	BIOVA TECH INNOVATIONS	17/10/2024 08H49	MOHAMED Abdou salam 95 25 66 04 / 67 47 73 55	BENIN	
4	TARMAK	17/10/2024 08H53	LAFIA Kora Ben- Ibrahim 52 42 29 62 / 61 87 72 31	BENIN	

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International n°31124/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDOSP du 20 mars 2024 et ses addendas n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.

5	VALKO	17/10/2024 08H55	SODJI Juste 21 32 33 09 / 94 01 20 85	BENIN
6	NONVIVA INTER	17/10/2024 09H01	TEVOEDJRE Richard 41 22 33 33 / 63 69 29 95	BENIN
7	BUSINESS & ENGINEERING	17/10/2024 09H05	KATA Ange 65 37 28 63 / 95 64 68 22	BENIN
8	HYDROLIGHT SARL	17/10/2024 09H06	AGOSSOU Gael 99 39 94 30	BENIN
9	SUN TECHNOLOGIES GROUP	17/10/2024 09H11	AGBOCA Mirlande 96 84 07 46 / 66 95 62 92	BENIN
10	COMTEL TECHNOLOGIES	17/10/2024 09H13	KOSSOUO A John 94 97 77 78	BENIN
11	SGE	17/10/2024 09H22	NADIA AKPLA +228 90 41 22 98 / +228 93 71 70 91	TOGO
12	GLORY BTP GROUP	17/10/2024 09H30	KITCHO Dieudonné 94 34 36 36 / 97 89 38 73	BENIN
13	Y2I	17/10/2024 09H31	N'DANIKOU Max 94 17 30 51 / 97 27 78 06	TUNISIE
14	ANDRE POL	17/10/2024 09H32	SALIFOU Amina 97 83 83 86 / 97 18 99 49	BENIN
15	GROUPEMENT ORBIS CORPORATE ET ZHEJIANG VZI MAN ELECTRIC GROUP	17/10/2024 09H33	BOURAMA Bilal 97 38 05 01 / 61 56 83 48	CHINE/ BENIN
16	MATHU SARL	17/10/2024 09H34	ADJANON Emmanuel 64 31 58 42 / 67 00 21 11	BENIN
17	EIT GABON	17/10/2024 09H34	HOUEDOKOU Valère 91 48 63 18 / 65 20 81 01	GABON
18	CGE	17/10/2024 09H34	NEKOUA Robert	BENIN

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDD/SP du 20 mars 2024 et ses addendas n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.

			95 60 01 03 / 21 33 13 06		
19	SIMORGH-SARL	17/10/2024 09H43	YEKINI Saobane A. 61 32 20 94 / 40 53 74 00	BENIN	
20	FOX INTERNATIONNAL SARL	17/10/2024 09H53	ZINSOU Charles 97 55 20 57	BENIN	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	01) ALBEDO	02) GROUPEME NT XPERT GROUP & NDC GROUP	03) BIOVA TECH INNOVA TIONS	04) TARMAK	05) VALKO SARL
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	06) NONVIVA INTER SARL	07) BUSINESS & ENGINEERIN G	08) HYDRO LIGHT SARL	09) SUN TECHNOLOGIE S GROUP	10) COMTEL
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	11) SOCIETE GENERALE D'ELECTR ONIQUE	12) GLORY BTP GROUP SARL	13) Y2i	14) ANDREPOL	15) GROUPEMENT ZHEJIANG VZIMAN ELECTRIC GROUP CO., LTD & ORBIS CORPORATE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDGSP du 20 mars 2024 et ses addendas n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de Transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE.

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	11) SOCIETE GENERALE D'ELECTR ONIQUE	12) GLORY BTP GROUP SARL	13) Y2i	14) ANDREPOL	15) GROUPEMENT ZHEJIANG VZIMAN ELECTRIC GROUP CO., LTD & ORBIS CORPORATE
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	16) MATHU BENIN SARL	17) ELECTRICITE INSTRUMENTATION TELECOMMUNICATIONS GABON	18) COMMERCE GENERAL D'ELECTRICITE	19) SIMORGH - SARL	20) FOX INTERNATIONAL
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2	Respect du caractère anonyme des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite Commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		01) ALBEDO	02) GROUPEME NT XPERT GROUP & NDC GROUP	03) BIOVA TECH INNOVATIONS	04) TARMAK	05) VALKO SARL
1.	Date et heure de dépôt des plis	17/10/2024 à 08h 33 min	17/10/2024 à 08h 40 min	17/10/2024 à 08h 49 min	17/10/2024 à 08h 53 min	17/10/2024 à 08h 55 min
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	Fourni	Fourni	Non applicable	Fourni	Fourni
9.	Accord ou promesse d'accord de groupement	Non applicable	Fourni	Non applicable	Non applicable	Non applicable
10.	Lettre de soumission, datée, signée et cachetée ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
11.	Montant de l'offre	605.183.585 FCFA HTVA Soit 714.116.631 FCFA TTC	802.241.500 FCFA HT Soit 946.644.970 FCFA TTC	846.560.319 FCFA HT	998.575.000 FCFA TTC	834.911.390 FCFA TTC
12.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
13.	Bordereaux des Prix Unitaires (BPU), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
14.	Bordereaux des Prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

Dossier d'Appel d'Offres Diviel International n°311/24-SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDDISP du 20 mars 2024 et ses addendas n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de transformateurs de distribution HB1 au profit de la SBEE.

8

R

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		01) ALBEDO	02) GROUPEME NT XPERT GROUP & NDC GROUP	03) BIOVA TECH INNOVATIONS	04) TARMAK	05) VALKO SARL
15.	Délai de livraison	05 mois	05 mois	05 mois	05 mois	05 mois
16.	Garantie de soumission (Montant et institution) ou lettre de déclaration de garantie	Fourni Versus Bank 10.582.004 FCFA	Fourni Nobila assurance 10.582.004 FCFA	Fourni Lettre de déclaration de garantie	Fourni Lettre de déclaration de garantie	Fourni BIIC 105.820.040 FCFA
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
18.	Attestation de capacité financière (Montant et institution)	Fourni Versus Bank 423.280.160 FCFA	Fourni SONIBANK 423.280.160 FCFA	Fourni NSIA BANQUE 423.280.160 FCFA	Fourni AFGC 423.280.160 FCFA	Fourni BIIC 423.280.160 FCFA
19.	Une fiche technique et prospectus du produit, délivrée par le fabricant	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
20.	Une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
21.	L'engagement sur la durée de la garantie des matériels ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
22.	Une copie de la Certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni	Fourni
23.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission, signée, (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Fourni	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable
24.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement,	Fourni	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable
25.	Assurance risque professionnelle (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Non applicable	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable
26.	Références Techniques (Marchés similaires)	Fourni	Fourni	Non applicable	Non applicable	Fourni

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International n°311/24/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCMEDDSP du 20 mars 2024 et ses addendas n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de transformateurs de distribution HG3 au profit de la SREE.

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		01) ALBEDO	02) GROUPEME NT XPERT GROUP & NDC GROUP	03) BIOVA TECH INNOVATIONS	04) TARMAK	05) VALKO SARL
27.	Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
28.	Une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
29.	Etats financiers	Fourni (2021, 2022, 2020)	Fourni (2021, 2022, 2023)	Fourni (Bilan d'ouverture 2024)	Fourni (Bilan d'ouverture et EF 2023)	Fourni (2021, 2022, 2023)
30.	Observations	-	-	-	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		06) NONVIVA INTER SARL	07) BUSINESS & ENGINEERING	08) HYDRO LIGHT SARL	09) SUN TECHNOLOGI ES GROUP	10) COMTEL
1.	Date et heure de dépôt des plis	17/10/2024 à 09h 01 min	17/10/2024 à 09h 05 min	17/10/2024 à 09h 06 min	17/10/2024 à 09h 11 min	17/10/2024 à 09h 13 min
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
9.	Accord ou promesse d'accord de groupement	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
10.	Lettre de soumission, datée, signée et cachetée ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

Dossier d'Appel d'Offres: Guvert International N°311/24/SBEE/DG/DT/DPAU/PRMP/OCMEDQSP du 20 mars 2024 et ses addendats n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de transformateurs de distribution H&I au profit de la S&EE.

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		06) NONVIVA INTER SARL	07) BUSINESS & ENGINEERING	08) HYDRO LIGHT SARL	09) SUN TECHNOLOGIES GROUP	10) COMTEL
11.	Montant de l'offre	813.607.647 FCFA TTC	1.091.565.042 FCFA TTC	798.500.000 FCFA HTVA soit 942.230.000 FCFA TTC	847.050.000 FCFA HT soit 999.519.000 FCFA TTC	704.433.780 FCFA HT soit 831.231.860 FCFA TTC
12.	Rabais	Néant	Néant	Néant	05%	Néant
13.	Bordereaux des Prix Unitaires (BPU), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
14.	Bordereaux des Prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
15.	Délai de livraison	05 mois	04 mois	05 mois	05 mois	05 mois
16.	Garantie de soumission (Montant et institution) ou lettre de déclaration de garantie	Fourni Lettre de déclaration de garantie	Fourni NSIA BANQUE 10.582.004 FCFA	Fourni Lettre de déclaration de garantie	Fourni Lettre de déclaration de garantie	Fourni ECOBANK 10.582.004 FCFA
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
18.	Attestation de capacité financière (Montant et institution)	Fourni BANGE BANK BENIN 423.280.160 FCFA	Fourni NSIA BANQUE 423.280.160 FCFA	Fourni AFGC 423.280.160 FCFA	Fourni NSIA BANQUE 423.280.160 FCFA	Fourni ECOBANK 423.280.160 FCFA
19.	Une fiche technique et prospectus du produit, délivrée par le fabricant	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
20.	Une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
21.	L'engagement sur la durée de la garantie des matériels ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
22.	Une copie de la Certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		06) NONVIVA INTER SARL	07) BUSINESS & ENGINEERING	08) HYDRO LIGHT SARL	09) SUN TECHNOLOGI ES GROUP	10) COMTEL
23.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission, signée, (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Fourni	Non applicable	Fourni	Fourni	Fourni
24.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement.	Fourni	Non applicable	Fourni	Fourni	Fourni
25.	Assurance risque professionnelle (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Fourni	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable
26.	Références Techniques (Marchés similaires)	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable	Fourni
27.	Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
28.	Une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné.	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
29.	Etats financiers	Fourni (Bilan 2023)	Fourni (2020, 2021, 2022)	Fourni (Bilan 2021 2022 2023 2024)	Fourni (Bilan et EF 2022)	Fourni (2021 2022 2023)
30.	Observations	-	-	-	-	-

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		11) SOCIETE GENERALE D'ELECTRONI QUE	12) GLORY BTP GROUP SARL	13) YZI	14) ANDREPOL	15) GROUPEMENT ZHEJIANG VZIMAN ELECTRIC GROUP CO., LTD & ORBIS CORPORATE
1.	Date et heure de dépôt des plis	17/10/2024 à 09h 22 min	17/10/2024 à 09h 30 min	17/10/2024 à 09h 31 min	17/10/2024 à 09h 32 min	17/10/2024 à 09h 33 min

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		11) SOCIETE GENERALE D'ELECTRONI QUE	12) GLORY BTP GROUP SARL	13) Y2i	14) ANDREPOL	15) GROUPEMENT ZHEJIANG VZIMAN ELECTRIC GROUP CO., LTD & ORBIS CORPORATE
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
9.	Accord ou promesse d'accord de groupement	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Fourni
10.	Lettre de soumission, datée, signée et cachetée	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
11.	Montant de l'offre	872.507.780 FCFA HT soit 1.029.559.180 FCFA TTC	977.500.000 FCFA HT soit 1.153.450.000 FCFA TTC	686.836.933 FCFA HT	994.500.000 FCFA HT soit 1.173.510.000 FCFA TTC	829.848.570 FCFA TTC
12.	Rabais	Néant	Néant	01%	Néant	Néant
13.	Bordereaux des Prix Unitaires (BPU), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
14.	Bordereaux des Prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
15.	Délai de livraison	05 mois	04 mois	05 mois	05 mois	05 mois

21

13

Soumissionnaires						
N°	Éléments à vérifier	11) SOCIETE GENERALE D'ELECTRONI QUE	12) GLORY BTP GROUP SARL	13) Y2I	14) ANDREPOL	15) GROUPEMENT ZHEJIANG VZIMAN ELECTRIC GROUP CO., LTD & ORBIS CORPORATE
16.	Garantie de soumission (Montant et institution) ou lettre de déclaration de garantie	Fourni NSIA BANQUE 10.582.004 FCFA	Fourni COORIS BANK 10.582.004 FCFA	Fourni NSIA BANQUE 10.582.004 FCFA	Fourni BSIC BENIN 10.582.004 FCFA	Fourni NOBILA ASSURANCE 10.582.004 FCFA
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
18.	Attestation de capacité financière (Montant et institution)	Fourni NSIA BANQUE 423.280.160 FCFA	Fourni COORIS BANK 423.280.160 FCFA	Fourni NSIA BANQUE 423.280.160 FCFA	Fourni BSIC BENIN 423.280.160 FCFA	Fourni SUNU ASSURANCE 423.280.160 FCFA
19.	Une fiche technique et prospectus du produit, délivrée par le fabricant	Fourni (Fiches de confirmation technique et de documents techniques)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
20.	Une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	Fourni (Fiches de confirmation technique et de documents techniques)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
21.	L'engagement sur la durée de la garantie des matériels ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
22.	Une copie de la Certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		11) SOCIETE GENERALE D'ELECTRONIQUE	12) GLORY BTP GROUP SARL	13) Y2i	14) ANDREPOL	15) GROUPEMENT ZHEJIANG VZIMAN ELECTRIC LTD & ORBIS CORPORATE
23.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission, signée, (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable	Fourni
24.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement.	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable	Fourni
25.	Assurance risque professionnelle (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Non applicable	Fourni	Non applicable	Non applicable	Fourni
26.	Références Techniques (Marchés similaires)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
27.	Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
28.	Une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
29.	Etats financiers	Fourni (2021 2022 2023)	Fourni (2020 2021 2022 2023)	Fourni (2021 2022 2023)	Fourni (2020 2021 2022)	Fourni (2021 2022 2023)
30.	Observations	-	-	-	-	-

FE

mf

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		16) MATHU BENIN	17) ELECTRICITE INSTRUMENTATION TELECOMMUNICATI ONS GABON	18) COMMERCE GENERAL D'ELECTRICITE (CGE)	19) SIMORGH-SARL	20) FOX INTERNATIONAL
1.	Date et heure de dépôt des plis	17/10/2024 à 09h 34 min	17/10/2024 à 09h 34 min	17/10/2024 à 09h 34 min	17/10/2024 à 09h 43 min	17/10/2024 à 09h 53 min
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Non	Non	Non	Non	Non
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
9.	Accord ou promesse d'accord de groupement	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
10.	Lettre de soumission, datée, signée et cachetée ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
11.	Montant de l'offre.	796.500.000 FCFA HT soit 939.870.000 FCFA TTC	1.386.258.686 FCFA HT soit 1.613.549.688 FCFA TTC	704.802.949 FCFA TTC	828.500.000 FCFA HT soit 977.630.000 FCFA TTC	916.075.400 FCFA TTC
12.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
13.	Bordereaux des Prix Unitaires (BPU), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
14.	Bordereaux des Prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
15.	Délai de livraison	04 mois	05 mois	04 mois	05 mois	05 mois

16



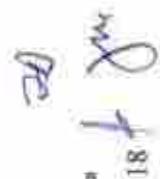

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		16) MATHU BENIN	17) ELECTRICITE INSTRUMENTATION TELECOMMUNICATIONS GABON	18) COMMERCE GENERAL D'ELECTRICITE (CGE)	19) SIMORGH-SARL	20) FOX INTERNATIONAL
16.	Garantie de soumission (Montant et institution) ou lettre de déclaration de garantie	Fourni AFGC 105.820.040 FCFA	Fourni (lettre de déclaration de garantie d'offres	Fourni AFGC 10.582.004 FCFA	Fourni (lettre de déclaration de garantie de garantie d'offres	Fourni BIIC 10.582.004 FCFA
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, daté, signé et cacheté ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
18.	Attestation de capacité financière (Montant et institution)	Fourni AFGC 423.280.160 FCFA	Fourni ORABANK Gabon 105.820.040 FCFA	Fourni AFGC 423.280.160 FCFA	Fourni AFGC 423.280.160 FCFA	Fourni BIIC 423.280.160 FCFA
19.	Une fiche technique et prospectus du produit, délivrée par le fabricant	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
20.	Une description technique du produit, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
21.	L'engagement sur la durée de la garantie des matériels ;	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
22.	Une copie de la Certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
23.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission, signée, (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Non applicable	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable
24.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement,	Non applicable	Non applicable	Fourni	Fourni	Non applicable
25.	Assurance risque professionnelle (applicable pour les entreprises naissantes et celle qui ont moins de 03 années de vie)	Non applicable	Fourni	Fourni	Fourni	Non applicable
26.	Références Techniques (Marchés similaires)	Fourni	Fourni	Fourni	Non applicable	Fourni
27.	Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International n°11/24-SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/DCM/BOSP du 20 mars 2024 et ses additifs n°1 et 2 relatif à l'Acquisition de transformateurs de distribution H61 au profit de la SBEE

2

17/10/24

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		16) MATHU BENIN	17) ELECTRICITE INSTRUMENTATION TELECOMMUNICATI ONS GABON	18) COMMERCE GENERAL D'ELECTRICITE (CGE)	19) SIMORGH-SARL	20) FOX INTERNATIONAL
28.	Une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
29.	Etats financiers	Fourni (2021-2022-2023)	Fourni (2021-2022-2023)	Fourni (2020-2021-2022)	Fourni (Bilan d'ouverture 2023)	Fourni (2021-2022-2023)
30.	Observations	-	-	-	-	-

18


En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- du côté des soumissionnaires : la parole a été donnée aux représentants des soumissionnaires qui n'ont émis aucune observation sur le déroulement de la séance.
- du côté des membres de la COE : aucune observation
- du côté de l'organe de contrôle : aucune observation

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Cette séance qui a commencé à 10 heures 30 minutes a pris fin à 15 heures 01 minute.

Fait à Cotonou, le 17 Octobre 2024

Le Président


AMOUZEOUAN ELIAS

Le Rapporteur


Ulrich HOUEATSSI
SPM/PRHP

Les membres


LIVIO DJOGBE
Représentant D.T.


Hospice DAGBA
Représentant DFC

Techno-PRMP

ADERBI ABBAS

L'organe de contrôle


Jérôme NERE
SPM-CCMP



REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE SEME CITY



PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPRENEURIAT POUR L'EMPLOI AU BENIN,
composante 3 (FP2E / C3) –N° P175768, Financement Banque Mondiale, Don IDA D 9450-BJ

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES
DP N° 07- BJ-ADSC-423027-CS-QCBS /24/PR/ADSC/DG/FP2E/CM/SPM du 13/09/2024

Recrutement d'un consultant pour la sélection, l'octroi et le suivi de l'utilisation des subventions au profit des entrepreneurs et apprenants EFTP.

Source de financement : Banque mondiale

STEP: BJ-ADSC-423027-CS-QCBS

SIGMAP: PI_DG ADSC/PFPEEB_96134

Crédit N°7012-BJ



Octobre 2024

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : recrutement d'un consultant pour la sélection, l'octroi et le suivi de l'utilisation des subventions au profit des entrepreneurs et apprenants EFTP.

Méthode de sélection : SFQC

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 15 octobre à 10 Heures 30, dans la salle de réunion du Projet FP2E-C3, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des propositions techniques relatives au marché cité en objet.

La date limite de remise des propositions était fixée au mardi 15 octobre 2024 à 10 heures.

La demande de proposition a été validée par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant PV n°0794-09/DNCMP/CCMP/PR/2024 du 11 septembre 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°005/24/ADSC/DG/FP2E-C3/CM/SPM du 02 juillet 2024.

- **Président :** Bernard WANNOU, Chef de Mission du FP2E-C3/ADSC

- **Rapporteur :** Pamphile Didier FAGLA, Spécialiste en Passation des Marchés/ FP2E-C3/ ADSC

- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADSC/FP2E	Henri ATIHOU DOKO	Responsable Comptable et Financier	Avec voix délibérative
ADSC	Ange Désirée NIOULE	Représentante du DPEI/ADSC	Avec voix délibérative

Pour cette demande de propositions, les lettres d'invitation ont été adressées aux huit (08) candidats retenus sur la liste restreinte le 13 septembre 2024.

Aux date et heure de dépôt des plis, sur les huit (08) candidats ayant reçu la DP, sept (07) candidats ont déposé leurs propositions aux heures et date limites mentionnées dans la demande de propositions.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	EDFA SARL	15/10/2024 à 08H 00	OGBOLO O. Médard Tél : 61 82 87 72	Bénin	RAS
2.	Groupement FACE AFRICA TAX & LAGAL – COSMOS CONSULTING	15/10/2024 à 09H 10	AKONOUHOUE Gracieuse Tél :96 08 28 68	BENIN	RAS
3.	Groupement LANTASIO KIBBS CORPORATION 1 COSINUS CONSEILS	15/10/2024 à 09H 22	AVAHOUNDJE Darius	BENIN/ITALIE	RAS
4.	Groupement ICE-BOND'INNOV & PRODEV	15/10/2024 à 09h 42	HOUNTON Bienvenu Tél : 95 42 05 09	FRANCE	RAS
5.	Groupement Talents plus conseil-Comoé Capital	15/10/2024 à	SEVI C. Alexandre Tél : 67 32 55 95	BENIN/COTE D'IVOIRE	RAS
6.	Groupement LIBER CONSULTING-MYSS CONSEILS	15/10/2024 à 09 h 52	YAMONGBE Morin Tél. : 97 66 94 57	BENIN	RAS
7.	DELOITE BENIN	15/10/2024 à 09 h 58	MONHOUSSOU	BENIN	RAS

La COE a procédé au dépouillement des propositions techniques ouvertes. Les propositions ainsi que les documents jugés les plus importants, qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres de ladite commission.

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Eléments à vérifier		SOUSSIONNAIRES							
	EDFA SARL	Groupement FACE AFRICA TAX & LAGAL – COSMOS CONSULTING	Groupement LANTASIO KIBBS CORPORATION T COSINUS CONSEILS	Groupement ICE- BOND'INNOV & PRODEV	Groupem ent Talents plus conseil- Comoé Capital	Groupement LIBER CONSULTING- MYSS CONSEILS	DELOITTE BENIN		
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant		
Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant		
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant		
Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02	02	02	02	02	02	02		
Enveloppe de la proposition technique	F	F	F	F	F	F	F		
Enveloppe de la proposition financière	F	F	F	F	F	F	F		
Présence des Clés USB	F	F	F	F	F	F	F		
Présence de la version scannée de la proposition technique sur les clés USB	F	F	F	F	F	F	F		
Date et heure d'enregistrement du fichier	(15/10/2024 à 6 h 59)	(15/10/2024 à 04 h 14)	(15/10/2024 à 17 h 01)	(ILLISIBLE/ INNACCESSIBLE)	F (15/10/20 24 à 8 h 34)	F (15/10/2024 à 9 h 19)	F (14/10/2024 à 20 h 57)		
Date de soumission de la proposition technique datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F		
Organisation du cabinet/firme signée à	F	F	F	F	F	F	F		
Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	F	F	F	F	F	F	F		
Observations ou suggestions du soumissionnaire sur le personnel de la	F	F	F	F	F	F	F		

[Handwritten signatures and initials]

contrepartie et les installations devant être fournies par l'Autorité contractante	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Descriptif de la méthodologie et du plan de travail	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Curriculum vitae pour le personnel clé	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Programme d'activité et calendrier des livrables	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Code de conduite des experts	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Références techniques du cabinet	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Références techniques du personnel clé	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	N/A	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	N/A
Pièces administratives	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Habilitation de signature	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	NF
Observations	RAS	Habilitation de signature non fournie										

MA

RAS : Rien n'a Signalé

US

ADW

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : **aucune observation n'a été faite.**
- des membres de la COE : **aucune observation n'a été faite**

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 55 minutes.

Fait à Cotonou, le mardi 15 octobre 2024

Ont signé, les membres de la Commission d'évaluation :

Noms et prénoms	Postes occupés au sein de la Commission	Fonctions	Signatures
Bernard WANNOU	Président	Chef de Mission du FP2E	
Pamphile FAGLA	Rapporteur	Spécialiste Passation des Marchés du FP2E	
Henri ATIHOU DOKO	Membre	Responsable Comptable et Financier	
Ange Désirée NIOULE	Membre	Représentante du DPEI/ADSC	

HOUNTON Birewen 10^h France Bond
14^h 00 - Pro de
SAMI C. Alexandre Talento Plus conseils / Comcoé partners
ANAHOUNDE D. Charbel Lettanzio Kibbas / Casinuy Conseil -
Espans BIRMAN EDFA SARL

ANNEXES : LISTES DE PRESENCE

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions techniques relatives au recrutement d'un consultant pour la sélection, l'octroi et le suivi de l'utilisation des subventions au profit des entrepreneurs et apprenants EFTP

Soumissionnaire

ADSC/FP2E le 15/10/2024

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée/Fonction	Téléphone	Signature
1.	ECLOU Amani Victor	ICE - BOND INNOV-PRODEV	97 6073 70 65 41 21 70	
2.	Bienvenu Octave HOWANTON	ICE - BOND INNOV-PRODEV	95 42 05 09	
3.	SENI C. Alexandre	Groupement Tabako plus conseils - Comed partamaly	67 32 55 95	
4.	ANAHOUMDJE D. Charbel	Consortium Laitanglo Kibba - Cosind Consoci	97-52-57-24 96-29-44-27	
5.	AGNANI Espère Abdias	EDFA	60 23 84 0	
6.				
7.				



République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPRENEURAT POUR L'EMPLOI AU BÉNIN, COMPOSANTE 3 (FP2E / C3) -N° P175768, Financement Banque Mondiale, Don IDA D 9450-BJ



LISTE DE PRESENCE

(Du côté de l'administration du Projet)

OBJET : Séance d'ouverture publiques des offres relatives au recrutement d'un consultant pour la sélection, l'octroi et le suivi de l'utilisation des subventions aux entrepreneurs et apprenants EFTP.

Date : Mardi 15 Octobre 2024

Lieu : Salle de réunion

N°	Nom & Prénoms	Qualification	Contacts		Émargement
			Mail	Téléphone	
1.	Henri Atindou	Ref	-	96984312	
2.	Désirée NIOULE	RS / FP2E / ADSC	-	57218391	
3.	FAGBA Iamphile	SPM / FP2E / ADSC	-	-	



Rubrique

Procès verbal d'attribution



PRMP

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 990/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/SA
du 05 / 06 / 2024

Objet : Acquisition de mobiliers de bureau (lot 1 et 2) accord cadre à bons de commande d'une durée de 12 mois.

Source de financement : Budget Autonome CNHU-HKM

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 2444

Accord de prêt : Sans objet

Commencé le : 02 / 09 / 2024

Achevé le : 05 / 09 / 2024

Septembre 2024

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 103 /MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA du 05 / 09 / 2024

Objet : Appel d'Offres Ouvert National (AOO) n° F_DG_85820 du 05 / 06 / 2024, relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau (lot 1 et 2) accord cadre à bons de commande d'une durée de 12 mois.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON).

L'an deux mil vingt-quatre et le **05 septembre à 16 heures**, dans la salle de réunion de la PRMP, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°2024-1189/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/SA du 01 / 07 / 2024 :

Mahugnon Codjo Saluc EDAH : PRMP du CNHU-HKM ;
Giovani LALEYE : C-STFS PRMP / CNHU-HKM ;
Ambroise AZON : Représentant DAF ;
Nelly ELEAZAR KOUAKOU : C / SEC / PRMP / CNHU-HKM ;
Charles AVADEME : C / SIIT / CNHU- HKM.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	Intitulé : Acquisition de mobiliers de bureau (lot 1 et 2) accord cadre à bons de commande d'une durée de 12 mois	
Procédures		
Mode de passation	DAO	
Justification	PPM / CNHU-HKM	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Fiche d'autorisation de "Bon à lancer" n°207-2024/MS/CNHU-HKM/CCMP/SC du 03 / 06 / 2024	
Soumissionnaires		
LOT 1	LOT 2	
PLANETECH SARL	PLANETECH SARL	
KEY CONSULTING PLUS	ZENITH SERVICES	
DIMARS SARL	ETS ZOM-ESPACE	
ZENITH SERVICES	NDC GROUP SARL	
NDC GROUP SARL	STE AYEMA ET FILS SARL	

SELECTA SARL	SELECTA SARL
NCH GROUP SARL	NCH GROUP SARL
Ets GKS SUCCES PLUS	BENIN SUPPLY sarl
QUEEN LIGHT SERVICES	ETRACO
EDITION DIVINE	EDITION DIVINE
SIKAL COMPANY SARL	BCAM SERVICES
SEFA BENIN	SIKAL COMPANY SARL
	TRACY GLOBAL SERVICES SARL
	JEAN ROGER BTP
	DULCE SERVICES
	COS INTER sarl
	KASSMAB SARL
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
LOT 1	
↓ PLANETECH SARL	la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau du point (b) il y a défaut de précision du « lot » dans la description des fournitures à livrer. De plus le Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin) est non conforme au modèle du DAO car les colonnes (3,7,8,9,10) n'ont pas été renseigné tel que requis. Enfin la lettre de déclaration de garantie d'offre fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau du troisième point du paragraphe 2-b il est écrit « si nous signons le marché et refusons de l'exécutons pas ; ou » au lieu de « si nous signons le marché et ne l'exécutons pas ; où ». Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO ;
↓ ZENITH SERVICES	la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car le numéro de l'avis qui a été inscrit n'est pas le même que celui du présent DAO. Il est mis « AAO numéro : 1107 » au lieu de mis « AAO numéro : 990 ». Ensuite au niveau du point (f) il a mis l'article 7.1.1 au lieu de la clause 17 ; au niveau du point g il a complété la clause « 3.2 ». Le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes est non conforme car il ne renseigne pas sur les services connexes a réalisé. Aussi la lettre de déclaration de garantie d'offre est non conforme au modèle du dossier : au niveau du paragraphe 2 pour la période d'obtention du marché de la part de l'autorité contractante il est écrit « période de trente (30) jours commençant le 24 février 2023 » au lieu d' « une période qui ne sauraient être inférieure à un (01) an », omission du quatrième point du paragraphe 2-b « si nous ne fournissons...instructions aux candidats », paragraphe 2-c les articles 126 et 127 ont été cités en lieu et place de l'article 123. Enfin l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque il est écrit qu'en cas de manquement aux engagements, les sanctions des « articles 143 et 144 de la loi 2017-

	04 du 19 octobre 2017 » seront appliquées en lieu et place de celles de « l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 » en vigueur. Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO ;
↓ NDC GROUP	l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque l'article 122 a été évoqué en plus de celui qui est requis "article 123", ce qui est éliminatoire conformément à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO ;
↓ NCH GROUP SARL	la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau du point (b) il y a défaut de précision du « lot » dans la description des fournitures à livrer. De plus le Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin) est non conforme au modèle du DAO car il y a absence de la colonne 7 (Prix unitaire du transport terrestre...indiquée aux DPAO). Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO ;
↓ SIAKAL COMPANY	la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car le numéro de l'avis qui a été inscrit n'est pas le même que celui du présent DAO. Il est mis « AAO numéro : 90 » au lieu de « AAO numéro : 990 ». De plus la lettre de déclaration de garantie d'offre fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau de (2b) le troisième point a été modifié « si nous ne signons pas le marché et ne l'exécution pas » au lieu de « si nous signons le marché et refusons de l'exécuter ». Ces motifs sont éliminatoires conformément à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO et à la clause 12 des IC page 26
↓ SEFA BENIN	on relève dans l'engagement du soumissionnaire une contradiction quant au nom du candidat (il est mis nous soussigné POWER HAND ci-après dénommé le soumissionnaire alors que le nom du soumissionnaire lu dans le RCCM est SEFA BENIN). De plus la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car le point (j) n'est pas complet: omission de « dans la commande ». Enfin le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas été renseigné conformément au modèle du dossier. La mention de la colonne 3 n'est pas conforme à celle du DAO car il est écrit « sur toute l'étendue du territoire » au lieu de « sur toute la durée de l'accord cadre ». Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO
↓ KEYS CONSULTING PLUS	la description technique fournie est non conforme. : au niveau du deuxième article (Chaise) aucune précision sur la qualité du bois qui sera utilisé n'a été faite (copie collée de AFZELIA ou EQUIVALENT) ; au niveau du huitième article (rayon de rangement type 1) il a proposé « 16 compartiments » au lieu de « 20 compartiments » ; seizième article (paillasse mobile type 5) il a proposé « paillasse mobile simple avec tiroir » au lieu de « paillasse double centrale...sur roulette ». Les photos fournies sont non exhaustives car on relève l'absence des photos du rayon de rangement sur roulette, du casier, de la table de réunion et des 02 tables simples. Le service après-vente fourni est non conforme car il n'évoque pas l'installation des mobiliers dans les locaux tel que requis par l'IC 18.1 (b) à la page 65 du DAO. Ces motifs sont

	éliminatoires conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO ;
<p>⚡ DIMARS CONSULTING</p>	<p>la description technique fournie est non conforme : au niveau du deuxième article (Chaise) aucune précision sur la qualité du bois qui sera utilisé n'a été faite (copie collée de AFZELIA ou EQUIVALENT) ; vingt-troisième article (armoire de rangement type 2) aucune précision sur les unités de mesure pour la largeur et la hauteur. La photo de la paillasse mobile de type 5 est non conforme car elle ne présente pas la partie centrale relevée de largeur 300 mm et de hauteur 400 mmm. Ce motif est éliminatoire conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO ;</p>
<p>⚡ SELECTA SARL</p>	<p>la description technique fournie est non conforme : au niveau du premier article (bureau fabrication locale) il a été proposé une dimension (1400 x 800 x 75) mm au lieu de (1400 X 800 X 750) mm; quatrième article (chaise étudiant) il a été proposé une description technique de l'étagère ; treizième article (paillasse mobile type 2) il a été proposé une longueur de « 1800 MM » au lieu « 1200 MM » ; seizième article (paillasse mobile type 5) il a été proposé « paillasse mobile simple avec tiroir » au lieu de « paillasse double centrale avec tiroir et caisson sur roulette » ; dix-huitième article (casiers) les dimensions qui ont été proposées sont « 240 MM X 4650 MM X 250 MM » au lieu de « 240 MM X 450 MM X 250 MM » ; vingt-quatrième article (armoire de rangement type 3) aucune précision qu'il s'agit d'une armoire murale. La photo de la paillasse double centrale avec tiroir est non conforme car ce qui est proposé est celle d'une paillasse simple, armoire de rangement de type 1 non conforme car la photo ne présente pas les 09 compartiments avec portée serrure, armoire murale de type 2 non conforme car la photo ne présente pas les 06 compartiments avec portée serrure. La note technique de garantie des mobiliers de bureau fournie est non conforme car la durée couverte par la garantie commerciale est de « trois (03) mois » au lieu de « 02 ans au moins » tel que requis par l'IC 11.1 (k) à la page 64 du DAO. Ces motifs sont éliminatoires conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO ;</p>
<p>⚡ ETS GKS SUCCES PLUS</p>	<p>la description technique est non conforme : au niveau du deuxième article (Chaise) aucune précision sur la qualité du bois qui sera utilisé n'a été faite (copie collée de TECK ou EQUIVALENT) ; quatrième article (chaise étudiant) il a été proposé une longueur totale de « 930 MM » au lieu de « 950 MM ». La photo des paillasses mobiles de type 1 et 3 sont non conformes car il a présenté des photos de paillasse mobile double au lieu de simple, la photo de l'armoire de rangement de type 1 est non conforme car elle présente 16 compartiments au lieu de 09 demandés, celle du type 2 est non conforme car elle présente 10 compartiments au lieu de 06. La photo de l'armoire de rangement de type 3 est non fournie, celle de la table de réunion présentée ne montre pas le revêtement en vitre de teinte noire. La note technique de garantie des mobiliers de bureau fournie est non conforme car la durée couverte par la garantie commerciale est de « un (01) an » au lieu de « 02 ans au moins » tel que requis par l'IC 11.1 (k) à la page 64 du DAO. Ces motifs sont éliminatoires conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO.</p>

<p>⚡ QUEEN LIGHT SERVICES ✓</p>	<p>la description technique est non conforme : septième article (caisson de rangement de type 2) il a été proposé une « caisson de rangement avec 05 tiroirs en bois teck séparé en 05 rangés » au lieu « rangement avec 05 tiroirs en bois séparé en 08 rangés ». Les photos sont non exhaustives (absence de celles de l'étagère, paillasse mobile de type 1, casiers, armoire de rangement de type 1, 2 et 3). La note technique de garantie est non fournie. Ces motifs sont éliminatoires conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO</p>
<p>LOT 2</p>	
<p>⚡ PLANETECH SARL ✓</p>	<p>la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau du point (b) il y a défaut de précision du « lot » dans la description des fournitures à livrer. De plus la lettre de déclaration de garantie d'offre fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau du troisième point du paragraphe 2-b il est écrit « si nous signons le marché et refusons de l'exécutons pas ; ou » au lieu de « si nous signons le marché et ne l'exécutons pas ; où ». Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO</p>
<p>⚡ ZENITH SERVICES ✓</p>	<p>la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car le numéro de l'avis qui a été inscrit n'est pas le même que celui du présent DAO. Il est mis « AAO numéro : 1107 » au lieu de mis « AAO numéro : 990 ». Ensuite, au niveau du point (f) il est mis l'article 7.1.1 au lieu de la clause 17 ; au niveau du point g il a été complété la clause « 3.2 ». Le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes est non conforme car il n'a pas été rempli conformément à la liste des fournitures et des services connexes du DAO. Aussi la lettre de déclaration de garantie d'offre est non conforme au modèle du dossier : au niveau du paragraphe 2 pour la période d'obtention du marché de la part de l'autorité contractante il est écrit « période de trente (30) jours commençant le 24 février 2023 » au lieu d' « une période qui ne sauraient être inférieure à un (01) an », omission du quatrième point du paragraphe 2-b « si nous ne fournissons...instructions aux candidats », paragraphe 2-c les articles 126 et 127 ont été cités en lieu et place de l'article 123. Enfin l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque il est écrit qu'en cas de manquement aux engagements, les sanctions des « articles 143 et 144 de la loi 2017-04 du 19 octobre 2017 » seront appliquées en lieu et place de celles de « l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 » en vigueur. Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO</p>
<p>⚡ NDC GROUP</p>	<p>l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque l'article 122 a été évoqué en plus de celui qui est requis "article 123", ce qui est éliminatoire conformément à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO</p>
<p>⚡ STE AYEMA & Fils Sarl</p>	<p>le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes est non conforme car il n'a pas été rempli conformément à la liste des fournitures et des services connexes du DAO. Ce qui</p>

	est éliminatoire conformément à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO et de la clause 12 des IC page 26
↓ NCH Group	la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau du point (k) il est mis « il est attendu que la présentemarché formel soit établi et signé » au lieu de « il est entendu que la présentemarché formel soit établi et signé ». Aussi au niveau du point (b) il y a défaut de précision du « lot » dans la description des fournitures à livrer. De plus la lettre de déclaration de garantie d'offre fournie est non conforme au modèle du DAO car le quatrième point du paragraphe (2b) est incorrect. Il est écrit « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instruction aux candidats, ou » au lieu de « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes pas tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instruction aux candidats, où ». Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO
↓ BENIN SUPPLY	le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas été renseigné conformément au modèle du dossier. Il y a aucune précision du service connexe (Assistance technique pour l'installation des mobiliers de bureau) à réaliser ce qui est éliminatoire au regard de l'annexe A-1-1 page 84 du DAO et de la clause 12 des IC page 26 ;
↓ ETRACO	l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque, il a été complété « ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin ». Ce qui est éliminatoire conformément à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO
↓ Edition divine	l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est non conforme au modèle du DAO car le troisième astérisque est incomplet : omission « de nos préposés », de même au niveau du quatrième astérisque. Ce qui est éliminatoire conformément à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO
↓ BCAM Services	l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque, il a omis « ainsi qu'aux sanctions deprononcer l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) »
↓ SIAKAL COMPANY	la lettre de déclaration de garantie d'offre fournie est non conforme au modèle du DAO car au niveau de (2b) le troisième point a été modifié « si nous ne signons pas le marché et ne l'exécution pas » au lieu de « si nous signons le marché et refusons de l'exécuter ». Aussi le numéro de l'avis qui a été inscrit n'est pas le même que celui du présent DAO. Il est mis « AAO numéro : 1107 » au lieu de mis « AAO numéro : 990 », ce qui est éliminatoire conformément à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO ;
↓ TRACY GLOBAL SERVICES	l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque, il a été complété « ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin », ce qui est éliminatoire conformément à

	l'annexe A-1-1 page 84 du DAO
↓ JEAN ROGER BTP	le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes fourni est non conforme car il n'a pas été rempli conformément à la liste des fournitures et des services connexes du DAO. De plus l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est non conforme au modèle du DAO car au niveau du dernier astérisque, il a été complété « ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin ». Ces motifs sont éliminatoires conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO
↓ SELECTA SARL	la description technique fournie est non conforme : au niveau du premier article (armoire de rangement type 1) la dimension proposée est de 800 X 200 X 400 MM au lieu de 800 X 2000 X 400 MM ; quatrième article (bureau) la dimension proposée est de 220 X 90 X 730 MM au lieu de 2200 X 90 X 730 MM ; cinquième article (fauteuil captain) et du sixième article (fauteuil directeur) aucune précision sur la matière (copie collée de plastique ou chrome). Les fiches techniques des armoires de rangement de type 2, type 3 sont non conformes car les dimensions mentionnées ne sont pas conformes à celles inscrites dans la description technique proposée. La note technique de garantie des mobiliers de bureau fournie est non conforme car la durée couverte par la garantie commerciale est de « trois (03) mois » au lieu de « 02 ans au moins » tel que requis par l'IC 11.1 (k) à la page 64 du DAO. Ces motifs sont éliminatoires conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO
↓ DULCE SERVICES SARL	la lettre de soumission fournie est non conforme au modèle du DAO car le numéro de l'avis qui a été inscrit n'est pas le même que celui du présent DAO. Il est mis « AAO numéro : 1137 et 1107 » au lieu de mis « AAO numéro : 990 ». Ce motif est éliminatoire conformément à la clause 12 des IC page 26 et à l'annexe A-1-1 page 84 du DAO
↓ COS INTER SARL	la description technique fournie est non conforme au niveau : du cinquième article (fauteuil captain) et du sixième article (fauteuil directeur) aucune précision sur la matière (copie collée de plastique ou chrome). La note technique de garantie des mobiliers de bureau fournie est non conforme car la durée couverte par la garantie commerciale est de « douze (12) mois » au lieu de « 02 ans au moins » tel que requis par l'IC 11.1 (k) à la page 64 du DAO. La fiche technique fournie pour le canapé ne présente pas de guéridon comme indiquée dans la description technique proposée. Ces motifs sont éliminatoires conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO.
↓ KASSMAB SARL	la description technique fournie est non conforme au niveau : du cinquième article (fauteuil captain) et du sixième article (fauteuil directeur) aucune précision sur la matière (copie collée de plastique ou chrome). La note technique de garantie des mobiliers de bureau fournie est non conforme car la durée couverte par la garantie commerciale est de « douze (12) mois » au lieu de « 02 ans au moins » tel que requis par l'IC 11.1 (k) à la page 64 du DAO. Ces motifs sont éliminatoires conformément à l'annexe A-1-2 page 81 du DAO

Attributaires	
LOT 1	
Nom	EDITIONS DIVINES
Montant proposé	Quatre-vingt-cinq millions cent mille (85 100 000) FCA HTVA soit cent millions quatre cent dix-huit mille (100 418 000) FCFA TTC maximum y compris les services connexes
Montant évalué (corrigé)	Quatre-vingt-cinq millions cent mille (85 100 000) FCA HTVA soit cent millions quatre cent dix-huit mille (100 418 000) FCFA TTC y compris les services connexes
LOT 2	
Nom	ETS ZOM-ESPACE
Montant proposé	Trente-quatre millions quatre cent cinquante mille (34 450 000) FCA HTVA soit quarante millions six cent cinquante-un mille (40 651 000) FCFA TTC maximum y compris les services connexes
Montant évalué (corrigé)	Trente-quatre millions quatre cent cinquante mille (34 450 000) FCA HTVA soit quarante millions six cent cinquante-un mille (40 651 000) FCFA TTC maximum y compris les services connexes
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de mobiliers en fabrication locale
Prix	Quatre-vingt-cinq millions cent mille (85 100 000) FCA HTVA soit cent millions quatre cent dix-huit mille (100 418 000) FCFA TTC y compris les services connexes
Objet du marché	Acquisition de mobiliers importés
Prix	Trente-quatre millions quatre cent cinquante mille (34 450 000) FCA HTVA soit quarante millions six cent cinquante-un mille (40 651 000) FCFA TTC maximum y compris les services connexes
Délai d'exécution	Quatre (04) mois après réception de l'ordre de service de démarrage pour chaque lot
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT

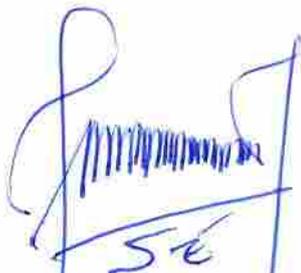


Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant FCFA maximum	
		HTVA	TTC
Acquisition de mobiliers en fabrication locale	EDITIONS DIVINES	85 100 000	100 418 000
Acquisition de mobiliers importés	ETS ZOM-ESPACE	34 450 000	40 651 000
TOTAL GENERAL		119 550 000	141 069 000

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 05-09-2024.



Mahugnon Codjo Saluc EDAH
PRMP / CNHU-HKM

Ont signé :



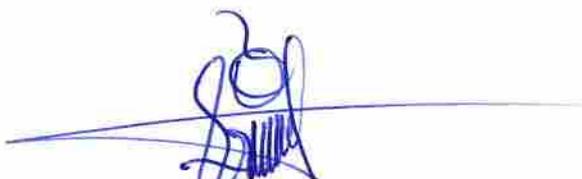
Giovanni LALEYE
C/ STFS – PRMP / CNHU-HKM



Ambroise AZON
C/ SCS – DAF / CNHU-HKM



Nelly ELEAZAR KOUAKOU
C / SEC / PRMP / CNHU- HKM



Charles AVADEME
C / SIIT / CNHU- HKM



PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

**PROJET DE SEDENTARISATION DES TROUPEAUX DE RUMINANTS AU BENIN
(ProSeR)**

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT DE PRESTATAIRES POUR L'INSTALLATION DES PARCELLES FOURRAGERES AU PROFIT DES ELEVEURS BENEFICIAIRES DU PROJET DE SEDENTARISATION DES TROUPEAUX DE RUMINANTS.

SOUSSIONNAIRES	
LOT 1 : Installation de 3 048 ha de parcelles fourragères au profit des éleveurs bénéficiaires du ProSeR dans les Communes de Karimama, Malanville, Banikoara et Kèrou	
<ul style="list-style-type: none"> - ELODIE GT - SEFODI SARL - CISE AFRIQUE - PRO-VISION SARL 	
Soumissionnaires écartés	Motifs
ELODIE GT	Le montant évalué de l'offre du soumissionnaire est supérieur à celui de l'attributaire provisoire.
SEFODI	L'offre n'est pas conforme aux exigences minimales définies dans les documents de marché : le soumissionnaire n'a pas produit l'attestation de capacité financière.
PRO-VISION SARL	Le montant évalué de l'offre du soumissionnaire est supérieur à celui de l'attributaire provisoire.
Attributaire	
Nom	CISE AFRIQUE
Montant attribué	Quatre cent vingt-neuf millions huit cent douze mille trois cents (429.812.300) FCFA hors taxes.




Florent HOUNYO
Personne Responsable
des Marchés Publics



Cotonou, le 16 octobre 2024

N/Réf.: 205724 / SBEE / DG / PRMP / SP-PRMP / RCP / SPM

V/Réf.:

<u>DESTINATAIRE :</u>	A l'attention du public	<u>EXPÉDITEUR :</u>	M. Jean-Luc YOFFOU Personne Responsable des Marchés Publics PRMP
<u>OBJET :</u>	information		
<u>RÉFÉRENCE :</u>	AMI n°313/24/SBEE/DG/DEPP-PRMP/DCMEDDSP/SPM/ASC du 04/04/2024		

Dans le cadre de l'Avis à Manifestation d'Intérêt porté en référence pour la sélection d'un cabinet pour la supervision et le contrôle des travaux dans le cadre des projets ASC et 2 millions d'abonnés, et conformément aux dispositions en vigueur, la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE, a l'honneur de porter à l'attention du public, la liste restreinte présentée dans le tableau ci-dessous :

N°	SOUMISSIONNAIRES	Points sur 100	Rang
1	GROUPEMENT ICB-EFA	100 points	1er
2	GROUPEMENT B&E/ KISENERGIES	100 points	1er ex
3	GROUPEMENT CONCEPTIS-ESDCO	100 points	1er ex
4	GROUPEMENT IRAF/SEDEP	100 points	1er ex
5	GROUPEMENT SIE AFRIQUE SARL / BRETCAM SARL / CHS GROUPE	100 points	1er ex
6	GROUPEMENT CTEXCEL / BECI BTP	99 points	6ème
7	CABINET INTEC	98 points	7ème
8	GROUPEMENT AIEC - STRADEV	94 points	8ème

Je vous prie de recevoir, mes meilleures salutations.



Jean-Luc YOFFOU



REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DU COUFFO

COMMUNE D'APLAHOUE



PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire
AOO N°61/015/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 02 juillet 2024

Objet du Dossier d'Appel d'Offre Ouvert :

Reprofilage des axes routiers dans les arrondissements d'Aplahoué, Azovè, et Kissamey
dans la commune d'Aplahoué [Accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans]

Août 2024

Soumissionnaire(s)	
- COMPAGNY CIRC - GROUPEMENT MIKEM -ICEBERG - IDEAL GROUP SERVICE BENIN - SDP SARL -MESSIA SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
COMPAGNY CIRC	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement à utiliser une niveleuse dans la réalisation des travaux à hauteur de 70% daté, signé et cachet - Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme signé, cacheté pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition - Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ; climatologiques ou agrométéorologiques
IDEAL GROUP SERVICE BENIN	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des travaux sur site signée - Engagement à utiliser une niveleuse dans la réalisation des travaux à hauteur de 70% daté, signé et cachet - Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme signé, cacheté pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition - Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ; climatologiques ou agrométéorologiques
SDP SARL	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement à utiliser une niveleuse dans la réalisation des travaux à hauteur de 70% daté, signé et cachet - Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme signé, cacheté pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition - Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ; climatologiques ou agrométéorologiques
MESSIA SARL	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé -Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ; climatologiques ou agrométéorologiques
Attributaire	
Nom	GROUPEMENT MIKEM -ICEBERG
Total Montant cout unitaire annuel proposé	6 036 511 TTC

Montant évalué (corrigé)	6 036 511 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Reprofilage des axes routiers dans les arrondissements d'Aplahoué, Azovè, et Kissamey dans la commune d'Aplahoué [Accord-cadre à bon de commande sur trois (03) ans]	
Prix	-	
Délai d'exécution	36 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la PRMP a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant total du cout unitaire annuel
	GRUPEMENT MIKEM -ICEBERG	6 036 511 TTC

Le Président a clôturé la séance à 16 30 minutes.

Fait à Aplahoué, le 05 août 2024

Le Président

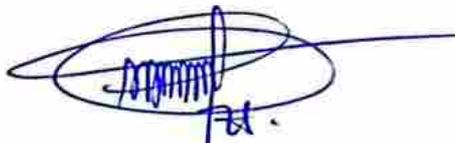

Joseph Archadé

Les membres



A. Gniri DAFIA BIO


Karamouth FASSER

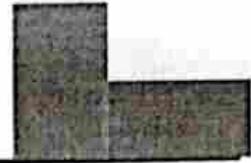

SAGBOHON H. Rufin



REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DU COUFFO

COMMUNE D'APLAHOUE



PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire
AVIS d'Appel d'Offres Ouvert N°61/017/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 28 juin 2024

Objet du Dossier d'Appel d'Offre Ouvert :

Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP KOGBETOHOUE dans l'arrondissement de Godohou (lot1), à l'EPP Donoumé dans l'arrondissement de Lonkly (lot2) à l'EPP HOUNGBA dans l'arrondissement de Kissamey (lot 3) et construction d'un module de trois (03) salles de classe + Bureau + Magasin + un module de latrine à quatre (04) cabines avec rampe d'accès aux personnes handicapées à l' EPP Aflantan (lot 4) et Construction d'un module de deux salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à quatre cabines à l'EM de ZHOUDJI dans l'arrondissement d'Aplahoué (lot 5)

Août 2024

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP KOGBETOHOUE dans l'arrondissement de Godohou (lot1), à l'EPP Donoumé dans l'arrondissement de Lonkly (lot2) à l'EPP HOUNGBA dans l'arrondissement de Kissamey (lot 3) et construction d'un module de trois (03) salles de classe + Bureau + Magasin + un module de latrine à quatre (04) cabines avec rampe d'accès aux personnes handicapées à l' EPP Aflantan (lot 4) et Construction d'un module de deux salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à quatre cabines à l'EM de ZOHOUDJI dans l'arrondissement d'Aplahoué (lot 5)

Mode de passation: Avis d'appel d'Offre Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi sept du mois d'août, dans la salle de réunion de de la mairie d'Aplahoué, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°61/227/C-APL/PRMP.SP-PRMP/SA du 17 juillet 2024.

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)	ATCHADE Joseph	Président	Voix délibérative
Directeur des Services Techniques	ASSOGBA S. Christel	Membre	Voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	DAFIA BIO Gniré Azaratou	Membre	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales(DADE)	SAGBOHAN H. Rufin	Membre	Voix délibérative
Directrice du Développement Local et de la Planification	SANNI M. Karamath	Membre	Voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 1	Intitulé : Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP KOGBETOHOUE dans l'arrondissement de Godohou	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offre ouvert	
Justification	Montant compris entre 35 000 000 FCFA et 150 000 000 FCFA	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV de validation du DAO par la CCMP en date du 19 juin 2024	
Soumissionnaire(s)		
<ul style="list-style-type: none"> - EBENEZER GROUP -MAHUTIN-BTP -ETABLISSEMENT TIXO SERVICE -DIMARS SARL -FABB-DIVIN 		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	Motifs	
EBENEZER GROUP	Offre économiquement non avantageuse	
ETABLISSEMENT TIXO SERVICE	Offre économiquement non avantageuse	
DIMARS SARL	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme - Organisation des travaux sur site signée non conforme -Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ; climatologiques ou agrométéorologiques non fournie 	
FABB-DIVIN	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme - Organisation des travaux sur site signée non conforme 	
Attributaire		
Nom	MAHUTIN- BTP	
Montant proposé	32 262 136	
Montant évalué (corrigé)	31 019 635 FCFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP KOGBETOHOUE dans l'arrondissement de Godohou	
Prix	31 600 000 000	
Délai d'exécution	4 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la PRMP a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Lot 1	MAHUTIN BTP	31 019 635 TTC

Lot 2 : Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP Donoumé dans l'arrondissement de Lonkly (lot 2)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 2	Intitulé : Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP Donoumé dans l'arrondissement de Lonkly (lot 2)	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offre ouvert	
Justification	Montant compris entre 35 000 000 FCFA et 150 000 000 FCFA	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV de validation du DAO par la CCMP en date du 19 juin 2024	
Soumissionnaire(s)		
<ul style="list-style-type: none"> - EBENEZER GROUP -ETABLISSEMENT TIXO SERVICE - SOCIETE DIMARS SARL -FABB-DIVIN 		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	Motifs	
EBENEZER GROUP	Offre économiquement non avantageuse	
ETABLISSEMENT TIXO SERVICE	Offre économiquement non avantageuse	
DIMARS SARL	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme - Organisation des travaux sur site signée non conforme -Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ; climatologiques ou agrométéorologiques non fournie 	
FABB-DIVIN	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme - Organisation des travaux sur site signée non conforme 	
Attributaire		
Nom	ETABLISSEMENT TIXO SERVICE	
Montant proposé	31 150 000 TTC	
Montant évalué (corrigé)	31 150 000 TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP KOGBETOHOUE dans l'arrondissement de Godohou	
Prix	31 600 000 000 ⁰⁰⁰	
Délai d'exécution	4 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la PRMP a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après .

Désignation	Attributaire	Montant
Lot 2	ETABLISSEMENT TIXO SERVICE	31 150 000 TTC

Lot 3 Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP HOUNGBA dans l'arrondissement de Kissamey (lot 3)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot 3	Intitulé : Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP HOUNGBA dans l'arrondissement de Kissamey (lot 3)	
	Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offre ouvert	
Justification	Montant compris entre 35 000 000 FCFA et 150 000 000 FCFA	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV de validation du DAO par la CCMP en date du 19 juin 2024	
Soumissionnaire(s)		
<ul style="list-style-type: none"> - ENTREPRISE SENALOS - ETABLISSEMENT TIXO SERVICES -FABB-DIVIN 		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	Motifs	
ENTREPRISE SENALOS	Offre économiquement non avantageuse	
ETABLISSEMENT TIXO SERVICE	Offre économiquement non avantageuse	
Attributaire		
Nom	FABB- DIVIN	
Montant proposé	30 933 361 TTC	
Montant évalué (corrigé)	30 050 143 TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Construction d'un module de trois salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à 4 cabines à l'EPP HOUNGBA dans l'arrondissement de Kissamey (lot 3)	
Prix	31 600 000	
Délai d'exécution	4 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la PRMP a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après .

Désignation	Attributaire	Montant
Lot 3	FABB-DIVIN	30 050 143 TTC

Lot 4 : Construction d'un module de trois (03) salles de classe + Bureau + Magasin + un module de latrine à quatre (04) cabines avec rampe d'accès aux personnes handicapées à l' EPP Aflantan (lot 4)

Lot 4	Intitulé : Construction d'un module de trois (03) salles de classe + Bureau + Magasin + un module de latrine à quatre (04) cabines avec rampe d'accès aux personnes handicapées à l' EPP Aflantan (lot 4)	
	Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offre ouvert	
Justification	Montant compris entre 35 000 000 FCFA et 150 000 000 FCFA	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV de validation du DAO par la CCMP en date du 19 juin 2024	
Soumissionnaire(s)		
<ul style="list-style-type: none"> - EBENEZER GROUP - ETABLISSEMENT TIXO SERVICES -FABB-DIVIN 		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	Motifs	
ENTREPRISE SENALOS	Offre économiquement non avantageuse	
ETABLISSEMENT TIXO SERVICE	Offre économiquement non avantageuse	
Attributaire		
Nom	EBENEZER GROUP	
Montant proposé	28 708 385 TTC	
Montant évalué (corrigé)	28 708 385 TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Construction d'un module de trois (03) salles de classe + Bureau + Magasin + un module de latrine à quatre (04) cabines avec rampe d'accès aux personnes handicapées à l' EPP Aflantan (lot 4)	
Prix	31 600 000	
Délai d'exécution	4 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la PRMP a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après

Designation	Attributaire	Montant
Lot 4	EBENEZER GROUP	28 708 385 TTC

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Lot 5 : Construction d'un module de deux salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à quatre cabines à l'EM de ZOHOUDJI dans l'arrondissement d'Aplahoué (lot 5)

Lot 5	Intitulé : Construction d'un module de deux salles de classe avec bureau, magasin équipés + un module de latrine à quatre cabines à l'EM de ZOHOUDJI dans l'arrondissement d'Aplahoué (lot 5)
	Procédures
Mode de passation	Appel d'Offre ouvert
Justification	Montant compris entre 35 000 000 FCFA et 150 000 000 FCFA
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV de validation du DAO par la CCMP en date du 19 juin 2024
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - SOTON ET FILS - ENTREPRISE SENALOS - EBENEZER GROUP - ETABLISSEMENT TIXO SERVICES - FABB DIVIN 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
SOTON ET FILS	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement à Respect de toutes les conditions relatives à l'exécution du marché non fourni non fourni - Engagement à utiliser le coffrage métallique à hauteur de 70% daté, signé et cacheté pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition non fourni - Engagement à utiliser le sable lagunaire daté signé et cacheté non fourni - Engagement à faire l'entretien annuel du bâtiment - Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques ; climatologiques ou agrométéorologiques
ENTREPRISE SENALOS	Offre économiquement non avantageuse
ETABLISSEMENT TIXO SERVICES	Offre économiquement non avantageuse
FABB DIVIN	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme - Organisation des travaux sur site signée non fourni
	Attributaire
Nom	EBENEZER GROUP
Montant proposé	22 153 518 TTC
Montant évalué (corrigé)	22 153 518TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Construction d'un module de deux salles de classe avec bureau,

	magasin équipés + un module de latrine à quatre cabines à l'EM de ZOHOUJJI dans l'arrondissement d'Aplahoué (lot 5)	
Prix	22 300 000	
Délai d'exécution	3 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la PRMP a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Lot 5	EBENEZER GROUP	22 300 000 TTC

Le Président a clôturé la séance à 16 30 minutes.

Fait à Aplahoué, le 07 août 2024

Le Président

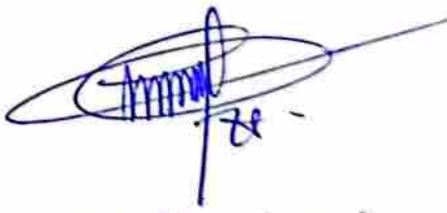

Joseph Assoufoué

Karouanth Simeu

Le rapporteur

Les membres


A. Gniré DAFIA BIA


SAGBOTHON
H. Rufin

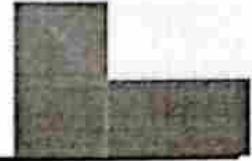




REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DU COUFFO

COMMUNE D'APLAHOUE



PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire
AAO N°61/016/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 28 juin 2024

Objet du dossier d'appel d'offre :

Construction de douze (12) boutiques au niveau des marches d'APLAHOUE(08) et de
GODOHOU(04)

Août 2024

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Construction de douze (12) boutiques au niveau des marchés d'APLAHOUE(08) et de GODOHOU(04)

Mode de passation: Appel d'Offre Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi vingt août, dans la salle de réunion de de la mairie d'Aplahoué, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

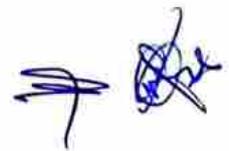
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°61/185/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 30 juin 2023

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)	ATCHADE Joseph	Président	Voix délibérative
Directeur des Services Techniques	ASSOGBA S. Christel	Membre	Voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	DAFIA BIO Gniré Azaratou	Membre	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales	SAGBOHAN H. Rufin	Membre	Voix délibérative
Directrice du Développement Local et de la Planification	SANNI M. Karamath	Membre	Voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	Intitulé : Construction de douze (12) boutiques au niveau des marchés d'APLAHOUE (08) et de GODOHOU(04)
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offre Ouvert
Justification	Montant compris entre 35 000 000 FCFA et 150 000 000
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV de validation du DAO par la CCMP en date du 20 juin 2024
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - ETS LAWANI FALIA - ENTREPRISE BGL - ETS LOHAHOUEDE ET FILS - A TOUT PRIX - MAHUTIN-BTP - ETS BAQBA - SENALOS BTP 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs

ETS LAWANI FALIA	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des travaux sur site signée non conforme - Non fourniture de l'attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie
ETS LOHAHOUEDE ET FILS	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme, - Organisation des travaux sur le site non conforme et la fourniture de l'attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie
A TOUT PRIX	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme, - Organisation des travaux sur site signée non conforme et pour méthode d'exécution ou de réalisation signée non conforme
- MAHUTIN-BTP	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme, - Organisation des travaux sur site signée non conforme - Méthode d'exécution ou de réalisation signée non conforme - Liste du personnel d'encadrement non conforme,
-ETS BAOBAB	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des travaux sur site signée non conforme - Méthode d'exécution ou de réalisation signée non conforme, - Liste du personnel d'encadrement non conforme - Non fourniture de l'attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie
SENALOS	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme - Liste du personnel d'encadrement non conforme
Attributaire	
Nom	ENTREPRISE BGL
Montant proposé	70 000 000 TTC
Montant évalué (corrigé)	70 000 000 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	: Construction de douze (12) boutiques au niveau des marchés d'APLAHOUE(08) et de GODOHOU(04)
Prix	73 000 000
Délai d'exécution	4 mois

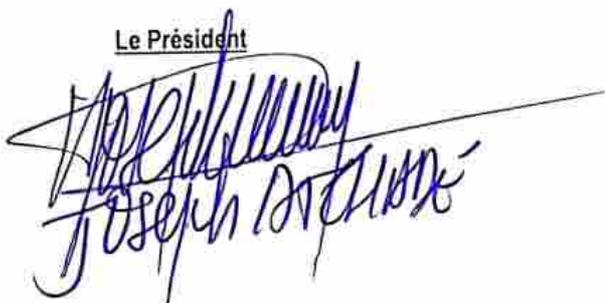
Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la PRMP a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Lot unique	ENTREPRISE BGL	70 000 000FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 16 30 minutes.

Fait à Aplahoué, le 20 août 2024

Le Président

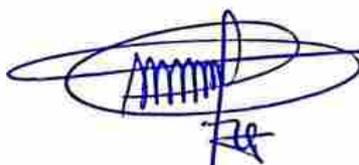


Joseph Ouedraogo

Les membres



Karimantou



SAGBOHAN

H. Rufin





Rubrique

Avis d'attribution définitive



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Autorité contractante : Commune de Djakotomey

Référence : AAO N°62/022/C-DJAK/PRMP/SPRMP du 13/12/2023 relatif aux travaux d'aménagement des pistes Agohoué-Balimey-Doumahou et Akodébakou-Sédjrohonou, de réhabilitation des pistes Agbédranfo-Tokpohoué, Kpayahoué-Bébéhoué et Djékpetimey-Kpoglahoué et de construction des ouvrages de franchissement avec remblais d'accès sur la piste Kpoba-Tolobo (Accord-cadre à contrats subséquents sur 1 an).

Financement : Budget Communal (FADeC MAEP AFFECTE).

Conformément aux dispositions de l'article 87 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la commune de Djakotomey, par la présente publie l'avis d'attribution définitive de l' AAO N°62/022/C-DJAK/PRMP/SPRMP du 13/12/2023 relatif aux travaux d'aménagement de la piste Kpoba-Tolobo pour l'écoulement des produits agricoles (construction des ouvrages de franchissement avec remblais d'accès) Lot 3. Ce marché est attribué définitivement à l'Entreprise BON BERGER pour un toutes taxes comprises de soixante douze millions sept cent quatre-vingt-dix mille cinq cent treize (72 790 513) francs CFA avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

Djakotomey, le 18 Octobre 2024



La Personne Responsable des Marchés Publics

Moussa S. GARADIMA